

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1708 - 6 avril 2001 - prix : 9F

**Pour le gouvernement,
le patronat peut licencier
mais il devrait
y mettre les formes**

Dans les entreprises :



**la colère des travailleurs de Danone,
Marks et Spencer, à la SNCF, etc.**

(pages 7 à 14)

SOMMAIRE

Politique

4 - La gauche plurielle et les licenciements

Leur société

4 - Le centre de réfugiés de Sangatte

Dans le monde

5 - Serbie : l'emprisonnement de Milosevic

6 - Espagne : la réforme de la législation du travail... contre les travailleurs

16 - Israël-Palestine : la politique du pire

- Les tribulations d'un avion américain en Chine

Tribune

6 - Oui à l'appel des ouvrières de LU-Danone

Dans les entreprises

7 - Michelin : référendum patronal sur les 35 heures

- Marseille : grève des éboueurs

- ATE : peintres en lutte

8/9 - Licenciements en série

- L'empire Danone

- LU Château-Thierry

- LU Ris-Orangis

- Marks & Spencer : manifestation à Strasbourg

10/11 - Grève à la SNCF : il faut aller vers une mobilisation générale

- Échos de la grève

12 - Équipement : manifestation à Paris

- La Redoute : recul partiel de la direction au sujet de sanctions

- Durisotti : grève pour les salaires

13 - À propos de la collision de trains en Belgique

- France-Télécom : l'enfer du décor

14 - Nettoyeurs de chez Renault

- L'hécatombe due à l'amiante

Voir

15 - Traffic de Steven Soderbergh

Lire

15 - Il était minuit cinq à Bhopal

de D. Lapierre et J. Moro

- Po-on

de F. Sionil José

Pollution et gaz à effet de serre

L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES

Le président américain George W. Bush vient d'annoncer que son administration ne ratifierait pas le protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz carbonique, l'un des principaux responsables de « l'effet de serre » et du réchauffement de la planète.

En guise d'explications, Bush a eu le culot de dire qu'il n'acceptait pas « un plan qui nuise à notre économie et aux ouvriers américains », comme si le sort de ces derniers n'était pas le cadet de ses soucis. Cela étant, cette décision a provoqué une levée de boucliers de la Chine au Canada, en passant par le Japon et l'Europe. Et Chirac, pour ne pas être en reste, s'est fendu d'une protestation, qualifiant d'« inquiétante et inacceptable » la remise en question de cet accord.

Dans cette affaire, l'hypocrisie des uns vaut bien celle des autres. Certes, les Etats-Unis qui représentent 4% de la population mondiale sont, avec 25% des émissions, le plus gros producteur de gaz à effet de serre du monde. Leur économie serait donc la première touchée par un accord obligeant à réduire ces émissions. Mais vu que cette pollution résulte principalement

des grandes industries et de l'automobile, les autres grandes puissances sont également concernées. Or, si ces dernières ont rapidement réagi aux propos de Bush, elles ne semblent pour leur part guère pressées de s'engager. D'ailleurs, en dehors d'une trentaine d'Etats du Tiers Monde, aucun des dirigeants occidentaux, et le gouvernement français pas plus que les autres, n'a encore signé cet accord.

Le traité de Kyoto, dont le principe avait été adopté par la plupart des pays fin 1997, n'était pourtant pas très contraignant; il visait seulement à réduire de 5 à 7% les gaz dits à effet de serre d'ici 2012.

En fait, en dépit de leurs déclarations, la dégradation accélérée de l'environnement tient peu de place dans les préoccupations des dirigeants des grandes puissances, tant européennes qu'américaine. Chacun défend avant tout les intérêts de ses trusts et de ses capitalistes et se soucie comme d'une guigne de l'avenir de la planète. La seule différence entre Bush et Chirac, c'est que l'un le dit crûment, alors que l'autre le cache.

Roger MEYNIER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• CREIL

Samedi 7 avril
de 16 heures à 2 heures du matin
Marché couvert de Nogent-sur-Oise
(près de la mairie)

• LIMOGES

Dimanche 8 avril
à partir de 12 heures
Maison du Temps Libre à ISLE

• ANGERS

Samedi 28 avril
de 15 heures à minuit
Salle Aragon à TRELAZE

• Région parisienne à Presles (Val d'Oise)

Retenez la date
des 2, 3 et 4 juin
(week-end de la Pentecôte)

Le n°57 de lutte de classe vient de paraître



consacré aux
ÉLECTIONS
MUNICIPALES
ET
CANTONALES
DES 11 ET
18 MARS
2001

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Semelwicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Édition-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÈMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 2 avril 2001

POUR LE GOUVERNEMENT, LE PATRONAT PEUT LICENCIER

MAIS IL DEVRAIT Y METTRE LES FORMES

■ A un an des élections présidentielle et législatives de 2002, la majorité gouvernementale n'a pu que constater, à l'occasion du dernier scrutin municipal, une désaffection de l'électorat populaire à son égard. Dans ces conditions, devant l'émotion soulevée par l'annonce simultanée, à la fin de la semaine dernière, de 570 suppressions d'emplois chez Danone, et de 1 700 dans les magasins de Marks & Spencer en France (sans compter les 2 690 emplois supprimés par ce groupe dans le reste de l'Europe), les dirigeants de la gauche gouvernementale se sont vu obligés de protester contre ces mesures.

Au sein du Parti Socialiste, un certain nombre d'élus, inquiets pour leur avenir, réclamaient quelques mesures en direction de l'électorat populaire. Mais Jospin a écarté toute idée de changement de cap. Son seul geste « social » a été de critiquer la manière dont la fermeture des magasins Marks & Spencer avait été annoncée. C'est un truc pour avoir l'air de critiquer la politique patronale sans s'y opposer. Un truc qu'il avait déjà utilisé lors de la fermeture de l'usine Renault de Vilvoorde et de l'annonce, il y a quelques mois, de milliers de suppressions d'emplois chez Michelin. Pour Jospin, les patrons peuvent licencier, même quand leurs entreprises engrangent des milliards de bénéfices, mais il faut qu'ils y mettent les formes. Plus hypocrite que lui, c'est difficile !

Les Verts ont adopté un air un peu plus critique, mais ce ne sont pas eux qui décident. Et s'opposer à Jospin, ils ne le veulent pas, d'autant qu'ils se sont surtout préoccupés, lors de leur Conseil national de dimanche, du nombre de sièges de députés que le Parti Socialiste pourrait leur concéder l'an prochain.

C'est du côté de la direction du Parti Communiste qu'était venue, au sein de la "gauche plurielle", la plus forte demande d'un « changement de cap ». C'est de là aussi qu'ont émané les critiques les plus vives, à la fois contre l'attitude des Danone et autres Marks & Spencer et contre la passivité de Jospin par rapport à cela. Robert Hue a notamment déclaré que si Jospin ne tenait pas compte de l'avertissement que l'électorat populaire lui avait adressé lors des élections municipales, il ferait preuve de cécité politique.

Mais si la direction du Parti Communiste a appelé à manifester contre les licenciements chez Danone, elle ne recherche manifestement qu'une action purement symbolique. Appeler les travailleurs à manifester le samedi 21 avril, dans trois semaines, à Calais qui plus est, ce n'est évidemment pas, mettre toutes les chances pour que cette manifestation soit un succès (ce qui est pourtant nécessaire), et puisse déboucher sur une véritable mobilisation populaire contre la politique patronale.

C'est qu'on ne peut pas être, même en protestant pour la forme, dans un gouvernement qui défend les intérêts du grand patronat, ce qui est le cas du gouvernement Jospin, et en même temps organiser sérieusement la lutte contre les agissements de ce même patronat.

Les seules choses qui puissent contraindre Jospin à changer de politique, ce ne sont pas les « gestes » que demandent des députés ou des partis inquiets de la baisse de leur audience électorale, ce ne peut être qu'une réplique ferme du monde du travail et un grand mouvement revendicatif.

Les travailleurs sont tout à fait capables d'entrer en lutte, et de montrer qu'ils sont bien plus indispensables au bon fonctionnement de la société que les parasites qui s'engraissent sur leur dos, quand ils sont conscients de leur bon droit et de leur force. Les cheminots viennent de nous en donner un exemple, mais ce n'est qu'à l'échelle de toute la classe ouvrière qu'il sera possible de faire reculer le patronat et les politiciens à son service.

C'est une telle riposte du monde du travail qu'il faut préparer. Et dans ce combat-là, tous les militants ouvriers qui veulent sincèrement défendre les intérêts de leur classe ont leur rôle à jouer, quelle que soit la politique de leurs dirigeants.

Arlette LAGUILLER

Gauche plurielle

MIEUX GÉRER LES LICENCIEMENTS OU LES INTERDIRE ?

Les partenaires du PS y vont tous de leur couplet pour demander, les uns sur le ton de la supplique, les autres plus grondeurs, que le gouvernement fasse un petit geste en faveur des milieux populaires, afin de prendre en compte « l'avertissement donné par les électeurs ». Sinon, disent-ils, le risque est grand de perdre les prochaines élections. Et c'est bien ce qui les préoccupe, bien plus que le sort des travailleuses et des travailleurs de Danone, de Marks & Spencer, et des milliers d'autres qui sont sous la menace de plans dits sociaux.

Quant à Jospin, apparemment insensible aux interpellations de ses alliés, il explique qu'il n'y a pas lieu de s'affoler, ajoutant, dans une interview donnée à un groupe de journaux régionaux, le 4 avril, qu'il n'y a pas que les élections dans la vie, que lui-même ne sait pas encore s'il se présentera à l'élection présidentielle. Coquetterie, ou manière de rappeler, si l'on s'en tient à un plan purement politique, que des élections comme l'élection présidentielle se gagnent au centre et pas à gauche, donc qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure de la défection de l'électorat populaire ? Par la même occasion, il invite ses partenaires à ne pas se tromper d'adversaire, et à ne pas « chahuter » la gauche plurielle, ajoutant « qu'il faut que les formations de la majorité redécouvrent la droite. C'est contre elle que leurs candidats (ceux de la gauche plurielle) seront élus ou pas en 2002 ». On retrouve la vieille rengaine du « Au secours, la droite revient », ce que d'autres traduisent par « Il faut battre la droite » que l'on nous ressert à chaque élection, pour inciter les partenaires, — mais surtout les électeurs — à serrer les rangs.

Mais il y a eu un autre avertissement, qui n'est pas nouveau lui non plus, celui donné par le patronat, pour signifier qu'il n'est nullement question pour lui d'infléchir ses choix, et que le sort électoral des uns et des autres, et encore moins celui de la majorité plurielle, est le cadet de ses soucis. Même quand cette gauche plurielle n'a en rien desservi ses intérêts. Le patronat n'a rien renoncé de ses multiples projets de plans abusivement dits sociaux, ni même pris la précaution d'en soigner l'emballage. D'autant moins d'ailleurs que la brutalité des annonces contribue à la hausse des actions en Bourse.



Des travailleurs de l'entreprise de Carbon sont aussi menacés de licenciement. Ce n'est pas auprès du gouvernement qu'ils trouveront le moindre appui.

Cet avertissement-là n'émeut ni Jospin ni ses partenaires socialistes du gouvernement. Fabius continue à clamer qu'il faut maintenir le cap d'une saine gestion des finances et de l'économie; Elisabeth Guigou se déclare, une nouvelle fois, fort peiné de ce qui arrive à ces pauvres employés victimes d'actionnaires brutaux et sans sens moral. On l'a chargé de vérifier si les décisions de la direction de Marks & Spencer se sont faites dans les règles (mais pas de voir si Frank Riboud a fait de même). Des règles dont les patrons se moquent, en toute connaissance de cause. Car ils savent qu'ils auront le dernier mot, et qu'au pire, ils auront à payer un peu plus, dans une transaction financière qu'ils ont d'ailleurs déjà provisionnée.

Et si les autres composantes de la majorité plurielle s'inquiètent, verbalement, et voudraient bien que le gouvernement « fasse un geste », ils n'osent guère aller bien loin dans leurs demandes. Chevenement propose, bien tardivement il est vrai, que l'on rétablisse l'autorisation administrative des licenciements qui, soit dit en passant, n'entrave guère les licenciements collectifs. C'est même l'argument qu'opposent les socialistes pour justifier qu'ils ne l'ont pas rétablie. Force est de constater que même ce geste, symbolique, le gouvernement Jospin ne l'a pas fait, alors qu'il avait laissé entendre qu'il le ferait. Noël Mamère s'est empressé de reprendre, avec d'autres d'ailleurs, la proposition des syndicats de Danone d'appeler au boycott des produits du trust, attitude qui peut, peut-être, peser sur les décisions de la direction de Danone, et infléchir ses projets. Mais de toute façon à long terme, et sans que l'on puisse facile-

ment gérer une telle action, puisque sa réussite dépend de la bonne volonté de chacun. De plus, elle n'offre pas de réponse aux problèmes posés dans d'autres grosses sociétés dont les travailleurs sont menacés du même sort que ceux de Danone. Certes tout est bon pour essayer de se faire entendre. Mais cela ne suffit pas pour faire céder des requins comme Frank Riboud ou l'Alstom.

Robert Hue et le PCF proposent un moratoire sur les licenciements, c'est-à-dire que ceux-ci soient différés. Mais jusqu'à quand ? Et sur quels critères les autoriserait-on ?

Certes, faire un geste peut contribuer à rendre le moral aux travailleurs et les encourager à prendre en charge la défense de leurs intérêts. Mais à condition que ce geste soit bien clair, qu'il marque la volonté des responsables politiques et syndicaux de se ranger dans le camp des travailleurs. Ce qui n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, l'attitude de Jospin, Guigou ou Fabius. En un mot un geste aussi clair que celui du patronat, qui ne s'embarrasse pas, lui, de fioritures lorsqu'il décide de se débarrasser d'une partie de ses salariés.

Il ne s'agit pas de trouver une bonne façon de mieux gérer les licenciements mais d'imposer qu'ils soient interdits à commencer dans les entreprises qui font des profits. Et elles en font quasiment toutes. Une telle attitude ne suffirait pas à modifier le rapport de forces ; mais elle marquerait la volonté des organisations, qui se situent sur le terrain de la défense des intérêts de la classe ouvrière, de mener la bataille contre la classe des patrons, avec la même détermination que ces derniers.

Jean-Pierre VIAL

À Sangatte (Pas-de-Calais)

LE GOUVERNEMENT ENTASSE LES RÉFUGIÉS ET S'EN LAVE LES MAINS

Des centaines de réfugiés, pour la plupart originaires de Turquie, d'Irak, d'Iran ou d'Afghanistan, s'entassent dans un centre de la Croix-Rouge, un hangar qui fut utilisé lors de la construction du tunnel sous la Manche à Sangatte, près de Calais.

Ils y sont en moyenne entre 600 et 800 par jour, parfois beaucoup plus, 1 400 au cours du mois de décembre dernier, dans un lieu « officiellement » apte à en accueillir deux cents. Des « zones d'attente » semblables existent aussi à Roissy et à Arenc, près de Marseille. Le manque d'hygiène y est total, la promiscuité insupportable, et l'arbitraire policier y règne sans contrôle. En 1999, près de 15 000 étrangers sont passés par un centre de ce type, dit de rétention. A Sangatte, les réfugiés vivent dans l'espoir de réussir à se faufiler en Grande-Bretagne car les conditions d'accueil pour les réfugiés seraient, à leurs yeux, plus aisées qu'en France.

Ces hommes, ces femmes parfois accompagnés d'enfants et de vieillards ont fui leur pays, poussés par la misère certes mais aussi par les guerres incessantes qui ont ravagé toutes ces régions poussant parfois les peuples, les ethnies et les minorités religieuses les uns contre les autres. Pour cela ils ont dû payer des sommes exorbitantes si on les rapporte à leurs moyens, souvent les économies de toute une vie, ou bien s'endetter. Ils ont dû prendre des risques mettant leur vie en danger. Dans les pays riches, il est de bon ton pour les politiciens, les journalistes, chantres des gouvernements en place, et toutes les bonnes âmes professionnelles de verser quelques larmes sur la misère en général et de s'en laver les mains lorsque le problème se pose concrètement à eux. Ou pire, de les parquer, en attendant les résultats d'une demande d'asile qui

aboutit, presque toujours, à un refus.

Les gouvernements des pays riches, dont le gouvernement français, portent pourtant une responsabilité majeure dans cette situation, que ce soit par leur soutien à des régimes comme celui de la Turquie qui opprime et persécute les Kurdes, leur interdisant toute possibilité de vie nationale, ou à des factions islamistes concurrentes comme en Afghanistan ou encore par des interventions armées directes comme le fut la guerre du Golfe. Les Occidentaux y incitèrent même les Kurdes et les Chiites à se dresser contre Saddam Hussein puis laisserent les mains libres à ce dernier pour les écraser.

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde » déclarait, il y a quelques années, Rocard, mais il n'a pas le monopole de ce propos. Alors on entasse les réfugiés dans des centres. Il y a quelques mois, dans un rapport parlementaire, le député socialiste Louis Mermaz les qualifiait « d'horreur de la République » mais ce rapport, comme les nombreux rapports sur ce sujet, n'a été suivi d'aucun effet. En 1999, il y avait 30 000 demandeurs d'asile en France. Seulement 6 000 ont été agréés. Il y a toujours 60 000 sans-papiers connus, déclarés, mais pas régularisés.

On traite comme des criminels des femmes et des hommes qui sont les victimes d'une organisation économique qui pille et ruine des régions entières du globe et les plonge dans des guerres fratricides.

Alain VALLER

Serbie

Milosevic en prison

C'EST TOUT LE SYSTÈME IMPÉRIALISTE QUI EST À CONDAMNER

Milosevic arrêté à Belgrade pour «association de malfaiteurs et détournements de fonds» – ce qu'il pratiquait en grand, avec son clan, sa famille, ses ministres –, mais alors qu'il porte par ailleurs une grande part de responsabilité dans les quelque 250 000 morts de Croatie et de Bosnie, les millions de personnes déplacées, les ravages en tous genres qui ont depuis dix ans ensanglanté les territoires de l'ex-Yougoslavie, cela peut apparaître un peu léger.

C'est en tout cas dans la ligne politique du régime de Kostunica, qui avait d'emblée, avant et après sa victoire électorale de septembre 2000, assuré qu'il n'entendait pas transférer le dictateur déboulonné devant le tribunal pénal international de La Haye, tribunal dont il contestait la légitimité. Kostunica est lui aussi un nationaliste serbe, et les nationalistes serbes, s'ils reprochent quelque chose à Milosevic à propos des guerres menées en Yougoslavie au cours de ces dix années, c'est de les avoir perdues, d'avoir échoué à concrétiser leurs rêves de «Grande Serbie».

De toute façon, si Kostunica, président de la mini-Yougoslavie (Serbie et Monténégro), ainsi que le gouvernement de Serbie dirigé par Zoran Djindjic n'ont fini par procéder à l'arrestation de Milosevic que, semble-t-il, sous la menace d'une suspension de l'aide américaine au 31 mars, et s'ils le gardent à Belgrade, du moins jusqu'à nouvel ordre, cela est lié aussi à la nécessité dans laquelle ils sont de compter avec les sentiments de fierté nationaliste largement répandus en Serbie et d'éviter de les prendre brutalement à rebrousse-poil.

Il est sans nul doute d'autant plus délicat pour eux d'avoir l'air de céder à l'OTAN et aux Américains que le courant ultranationaliste n'a pas disparu de la scène politique. Pour ce qui concerne l'appareil de l'État, le «ménage» n'est pas allé loin avec la passation des pouvoirs même parmi les barons de l'époque Milosevic, et à plus forte raison dans la police et l'armée. Alors, se démarquer de Milosevic pour son pillage du pays, sans renier pourtant les ambitions du natio-



nalisme serbe relève d'un équilibre difficile. D'autant que, sur le plan économique et social, le nouveau régime n'a pas grand-chose à offrir pour améliorer concrètement le sort de la population.

L'HYPOCRISIE DES DIRIGEANTS IMPÉRIALISTES

Pour autant, les dirigeants occidentaux qui réclament que Milosevic soit jugé par leur tribunal international pour «crimes contre l'humanité» commis au Kosovo ne manquent pas d'hypocrisie !

Milosevic est tombé en disgrâce auprès d'eux vers 1998-1999, après avoir été considéré comme l'incontournable homme de la paix en Bosnie en 1995. En fait, ces dirigeants occidentaux patronnaient depuis 1990 les crimes et les guerres qu'ils imputent aujourd'hui à Milosevic. C'est avec leur accord que la Yougoslavie a été disloquée; que la Slovénie s'est senti les ailes suffisantes pour faire, la première, bande à part; que Milosevic et son acolyte de Croatie, Tudjman, se sont rencontrés et entendus pour diviser la Bosnie-Herzégovine selon des plans discutés aussi à Genève, Londres, Washington; que tous les petits chefs nationalistes des différentes «républiques» nouvellement nées ont eu les coudees franches.

Cette décennie a effectivement été jalonnée par d'innombrables crimes contre l'humanité, de Vukovar à Sarajevo, de Srebrenica au Kosovo, et aujourd'hui on peut craindre ce qui peut se passer en Macédoine. Mais les dirigeants des puissances impérialistes ne sont pas près d'être transférés à La Haye!

Quant à la campagne de raids aériens, de bombardements dirigés contre les populations civiles, de destructions économiques systématiques, menée en 1999 par les dirigeants occidentaux au moyen de l'OTAN en Serbie et au Kosovo, n'était-ce pas un crime contre l'humanité? Ce n'était pas une guerre contre Milosevic et son armée, que l'OTAN a remise en selle

Il y a deux ans, on a servi aux peuples un peu partout tout un tas de considérations vertueuses pour

justifier ce qui n'était qu'une variante de la vieille politique impérialiste de la canonnière; on a invoqué un «devoir d'ingérence humanitaire» comme couverture à une opération guerrière, présentée comme «juste» et menée «au nom de la morale», par les dirigeants impérialistes et soutenue par la plus grande partie des médias. Qu'à cela ne tienne: leur tribunal de La Haye, créé quelques années auparavant (son pendant existe pour les massacres commis au Rwanda), peut jouer un rôle dans la mise en scène.

On peut concevoir que, pour ces bonnes âmes des gouvernements occidentaux, un «jugement» rendu à La Haye contre Milosevic serait bienvenu pour donner à ce tribunal une apparence de crédibilité. Bien que certains responsables occidentaux restent néanmoins prudents à cet égard.

Les tribunaux de ce genre – comme par exemple le tribunal de Nuremberg à la fin de la Deuxième Guerre mondiale – ne sont qu'une opération de façade, qui ne dédouane en aucune façon les responsables de l'impérialisme.

Christiane LE GUERN

LES PAYS PAUVRES DE PLUS EN PLUS PAUVRES

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), dans une campagne pour l'aide aux pays pauvres, rappelle un certain nombre de vérités connues.

En trente ans, l'écart entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres a été multiplié par trois. C'est dire que les pays pauvres ne sont pas «des pays en voie de développement», selon les termes employés par les sociologues et autres économistes patentés, qui n'auraient qu'un simple retard sur le peloton de tête. Ce sont des pays qui au contraire s'en éloignent et dont la richesse absolue, si l'on peut dire, recule.

La France, malgré ses

discours sur son amitié pour le Tiers Monde, ne consacre que 0,3% de son PIB à l'aide publique au développement. Elle s'était engagée à lui consacrer 0,7% du PIB, c'est-à-dire le double (mais le double de pas grand-chose, cela ne fait pas grand-chose).

Cette aide serait actuellement de 29 à 34 milliards de francs, alors que les seules exportations d'armes par la France se chiffrent à 45 milliards. Notons qu'une partie non négligeable de ces ventes d'armes va vers des pays du Tiers Monde et est bien souvent payée, directement ou indirectement, par cette «aide publique au développement».

Le CCFD préconise

l'augmentation de l'aide publique au développement. C'est un palliatif qui malheureusement ne réglerait pas grand-chose. Car cette aide aux pays pauvres est pour une grande part une façon d'aider les grandes entreprises des pays qui fournissent ces aides, et quelquefois d'aider au passage les potentats locaux et leurs proches. Alors, cette aide pourrait bien passer à 0,7% du PIB, ou même davantage, que cela ne modifierait pas la pauvreté de la population de ces pays.

Dénoncer les injustices, oui. Mais il faut se donner les moyens de les faire cesser!

V.G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

OUI À L'APPEL DES OUVRIÈRES DE LU-DANONE!

Jospin a protesté pour la forme contre Marks & Spencer (sur la « méthode » unique), mais n'a rien dit de précis pour Danone (qui vient de recevoir des subventions publiques !). Quant à prendre des mesures pour leur interdire de licencier, moins question que jamais. Suite au désaveu de l'électorat ouvrier à la gauche plurielle aux dernières municipales, Jospin a l'aplomb d'affirmer qu'il va « maintenir son cap », et même mettre « du vent dans les voiles » de sa politique. Sa politique au service des capitalistes.

Alors, ras-le-bol ! Ras-le-bol des licenciés, des profiteurs, et de tous leurs lèche-cul au gouvernement. « Ça chauffe sur le front social » dit la radio. Oui. Cela commence à chauffer sérieusement dans bien des endroits : à propos des retraites, des salaires, des conditions de travail, et bien sûr des licenciements. Cela chauffe chez les conducteurs de bus, les tramots, les cheminots, dont bon nombre ont continué de faire grève au-delà des journées appelées par les syndicats. Mais cela chauffe aussi chez les sages-femmes, ou chez les caissières d'hypermarché d'Auchan ou d'ailleurs, qui ont un salaire de « temps partiel », mais font des journées de dix ou douze heures d'amplitude ! Et chez bien d'autres.

Et quand cette ouvrière de Danone, à Calais, lundi matin, a appelé toute la population du pays à boycotter ces fichus biscuits Lu et autres produits Danone qui engraisent les actionnaires de la firme mais mettent au régime patates les ouvrières et les ouvriers qui les fabriquent, nous nous sommes tous et toutes sentis solidaires, du nord au sud du pays, dans toutes les branches, tous les secteurs.

Elle a eu raison, et comment, de s'adresser à tous les travailleurs, de faire appel à la solidarité de tous les salariés, cette ouvrière de Danone. Solidaires, d'abord en boycottant les produits Danone. Ce serait un bon début, un « message fort » au patronat comme à ses larbins au gouvernement, pour reprendre le jargon de ces gens-là.

Oui, travailleurs de Danone, Marks & Spencer, Bosch, Bull, des services, de l'automobile, des hôpitaux, des services publics, du bâtiment et de tout le reste... même combat ! Même combat pour l'interdiction des licenciements, pour les retraites, les salaires, contre la flexibilité, la précarité, la surexploitation.

**Pour une véritable
manifestation nationale, dans
tout le pays, pour l'interdiction
des licenciements, les retraites
et les salaires**

Danone s'enrichit et licencie ? Boycott, et d'un ! Répondons à l'appel des ouvrières de Calais !

Mieux : pourquoi pas une manifestation nationale, de tous les salariés, de tous les secteurs, pour l'interdiction des licenciements ? Et de deux ! Pas seulement une manifestation symbolique locale, à Calais, pour dans trois semaines, comme l'a proposé Robert Hue au nom du PCF. Mais une véritable manifesta-

tion nationale, unitaire, dans toutes les villes du pays, de Calais à Ris-Orangis, de Clermont-Ferrand à Paris, de la Ciotat à Drancy... car les Michelin, Danone et autre Vivendi ont sévi et continuent de sévir partout.

Danone et bien d'autres licenciés, Jospin maintient son cap ? C'est le moment pour les travailleurs, tous ensemble, dans tous les secteurs, tous les métiers, de faire leur première véritable démonstration de force dans la rue, depuis bien des années.

Ce gouvernement a reçu une gifle de la part de l'électorat ouvrier aux dernières municipales. Or il persiste et signe, en même temps que les plans de restructurations se multiplient. Oui, vraiment, les militants ouvriers qui veulent sincèrement défendre les intérêts de leur classe ont leur rôle à jouer, quelle que soit la politique de leurs dirigeants. Il est temps qu'ils préparent une mobilisation unitaire, nationale. N'est-ce pas ce que leur demandent, à leur façon, les mères de famille de chez Danone, de Calais ou de Ris-Orangis, que l'on a vues et entendues à la télé s'adresser à tout le pays et demander la rage au cœur ce qu'elles allaient faire désormais avec leurs enfants ?

Une telle manifestation nationale, ce ne serait qu'un début, bien sûr. Un moyen pour les militants, les travailleurs combattifs de tous horizons, de mesurer leurs forces, leur moral, leur détermination, afin de préparer une mobilisation encore plus large et surtout plus dure si les Riboud de tous poils et leurs valets, de droite et de gauche, ne comprennent pas assez vite. On verrait alors si Jospin continuerait d'affirmer qu'il veut « maintenir le cap », le cap des profits. On verrait si les PDG, y compris ceux qui se disent de gauche, comme ceux de Danone, et tous leurs pareils, continueraient de se vanter de vouloir mettre le personnel à la porte « quand tout va bien ». Car il serait enfin question d'une riposte à l'échelle de toute la classe ouvrière, celle qui s'impose.

Il faut que le gouvernement et les patrons sachent désormais qu'à chaque fois qu'ils frappent des salariés, tous les autres, dans tout le pays, prennent fait et cause pour eux, et n'hésitent pas à descendre tous ensemble dans la rue.

Ce n'est pas le langage qu'on tenu les dirigeants des confédérations syndicales, même ceux qui se sont dits indignés comme Marc Blondel, pour ne pas parler évidemment de ceux qui ont dit comprendre Riboud comme Nicole Notat. Ce n'est pas non plus celui des dirigeants de la gauche plurielle. Nous ne parlons pas de Jospin ou de Mamer, évidemment. Mais ce n'est pas vraiment le langage qu'a tenu Robert Hue, ni ce qu'il propose, même s'il a été le seul à réagir vite devant l'émotion du monde du travail.

Pourtant il faut bien que quelqu'un le tienne, ce langage. Il faut bien que quelqu'un les propose, ces initiatives qu'attendent certainement beaucoup de militants des syndicats, des partis de gauche, des associations populaires, et tout simplement, plus nombreux encore, de travailleurs et de gens du peuple.

Alors, c'est bien ce que peut et doit, surtout si elle est la seule, proposer l'extrême gauche, elle vers qui une partie de l'électorat ouvrier s'est tourné le mois dernier.

Huguette CHEVIREAU

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril) :

Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique ; le point sur l'offensive patronale contre les retraites ; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales ; correspondances d'entreprises : Danone, Renault, la Poste, tramots rouennais.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

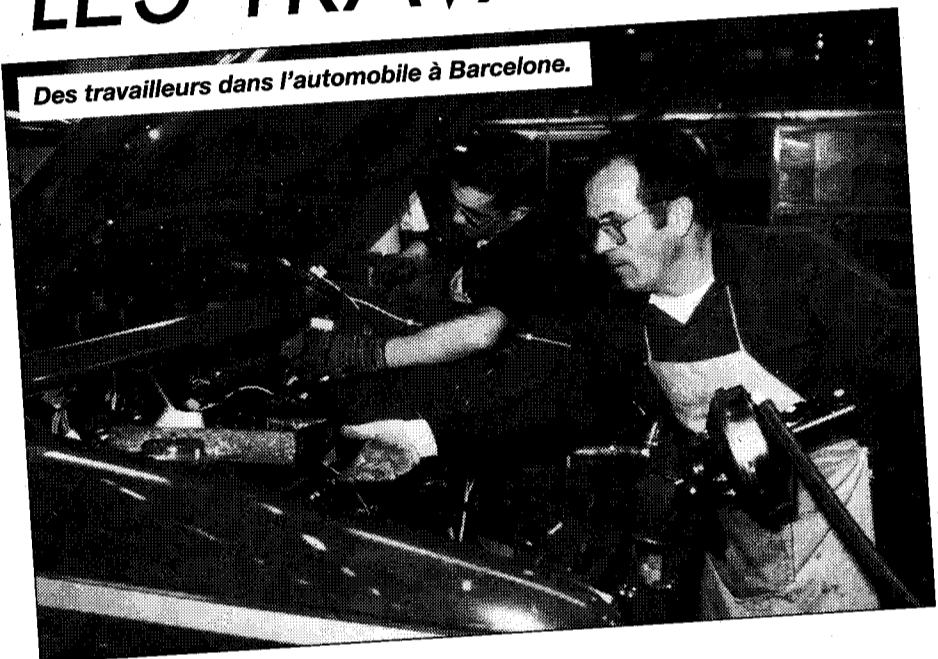
Dans le monde

Espagne

La nouvelle réforme de la législation du travail

UNE ATTAQUE DE PLUS CONTRE LES TRAVAILLEURS

Des travailleurs dans l'automobile à Barcelone.



Gamma

Le gouvernement vient d'imposer une nouvelle réforme du droit du travail taillée sur mesure pour les patrons. Les mesures approuvées par le conseil des ministres du vendredi 2 mars, par un décret-loi qui permet qu'elles soient immédiatement appliquées, montrent la mascarade qu'a constituée la table ronde des négociations entre les centrales syndicales et le patronat. Depuis huit mois les syndicats - Commissions Ouvrières et Union Générale des Travailleurs - ont négocié avec le patronat une nouvelle réforme de la législation du travail. Les uns et les autres affirmaient qu'il s'agissait de favoriser le développement de l'emploi stable, d'imposer des quotas pour limiter l'emploi temporaire dont le patronat exigeait bien évidemment qu'on le facilite encore, mettant comme condition à la création d'emplois la baisse du coût des licenciements et le développement de la flexibilité. Cependant tout paraît indiquer que le gouvernement, en accord avec le patronat, avait préparé depuis longtemps les mesures qu'ils voulaient imposer.

La nouvelle réforme constitue une rude attaque contre les travailleurs en rendant, d'une part, moins onéreux pour le patronat le coût des licenciements, et en augmentant, d'autre part, la flexibilité. Il élargit en effet l'application de ce qu'ils appellent cyniquement le « contrat d'encouragement à l'emploi stable » déjà en vigueur depuis la réforme de 1997 dans certains secteurs. Le sens des mesures est clair : l'indemnisation pour licenciement injustifié passe de 45 jours par année travaillée à 33 jours : le nombre de mensualités passe de 42 à 24. Par ailleurs cette forme de licenciement s'appliquera dorénavant aux travailleurs de 45 ans et plus, aux jeunes de 16 à 30 ans, aux travailleurs qui ont été plus de six mois au chômage et aux femmes qui travaillent dans des secteurs employant peu de femmes (presque partout). Dans un pays où il y a un grand taux de chômage, surtout parmi la jeunesse et les femmes, cela signi-

fie la généralisation de la baisse du coût du chômage pour le patronat et pèse sur les secteurs les plus faibles de la classe ouvrière. L'ancien système ne sera plus appliqué qu'aux hommes entre 31 et 41 ans qui n'auront pas été plus de six mois au chômage.

Décidément le patronat et le gouvernement ne manquent pas de cynisme quand ils affirment que l'abaissement du coût des licenciements permettra de développer l'embauche en fixe. Car comment va-t-on créer l'emploi si l'on favorise les licenciements ?

Et c'est avec le même mépris des travailleurs que cette réforme présente comme une mesure destinée à freiner la précarité la limitation à huit jours par année travaillée de l'indemnisation versée à l'expiration des contrats temporaires Sans compter que, parallèlement, les dernières contraintes concernant la durée de la journée du travail et le découpage des horaires sont levées.

Pour couronner le tout, les patrons reçoivent en prime quelques autres cadeaux. Ils se voient exemptés de payer pendant un an les cotisations sociales quand ils embauchent des femmes ayant un enfant, ainsi que d'autres subventions et exemptions quand ils embauchent des femmes entre 16 et 45 ans, des chômeurs privés d'emplois depuis plus de six mois ou des chômeurs longue durée. Un cadeau de 12 milliards de francs aux frais de l'Etat.

Ces mesures viennent dans un contexte où les entreprises nagent dans l'abondance. Pendant l'année 2000, en effet, les entreprises espagnoles ont fait environ 45 % de bénéfices supplémentaires par rapport à l'an dernier. Les deux grandes entreprises comme Repsol et la Telefonica ont obtenu les plus grands bénéfices de l'histoire du capitalisme espagnol. Et elles en veulent encore plus. Et face à ce patronat insatiable les centrales syndicales mènent une politique de paix sociale qui lie les mains des travailleurs.

B. S.

Michelin

Référendum sur les 35 heures

Le patron obtient le « oui », MAIS LA MAJORITÉ DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS DIT « NON »



Manifestation contre Michelin, avant le référendum, le 29 mars 2001, à Clermont-Ferrand

Pour la première fois en France, au sein d'une très grande entreprise, l'application de la loi des 35 heures a donné lieu à un référendum impliquant des dizaines de milliers de travailleurs répartis dans treize villes.

Convoqués par la direction le soir même de la consultation, la plupart des journalistes n'ont voulu voir dans ce vote que la victoire du « oui » patronal.

L'analyse des résultats montre à l'évidence des disparités considérables entre les collèges de cadres, de techniciens, d'ouvriers et d'employés.

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

L'entreprise regroupe, toutes catégories confondues, 27 000 salariés, dont 17 000 ouvriers et employés. Pour l'ensemble des usines Michelin en France, le

« oui » a recueilli 14 614 voix, soit 59,6%, contre 9 920 pour le « non », soit 40,4%.

Sans surprise, le collège des cadres a voté « oui » comme un seul homme, à plus de 97%, mais dans le collège B, où la direction mélange techniciens, petite et moyenne

maîtrise, 1 200 salariés ont dit « non ». Par contre, sur les 17 000 ouvriers et employés, qui constituent 70% des effectifs, 8 680 ont dit « non » au patron, donc plus de la moitié.

Le « non » l'emporte très nettement dans les ateliers de production, là où le travail est le plus dur, avec des horaires d'équipes qui changent souvent. Ce sont ceux-là qui travaillent aussi les samedis. Ce sont eux qui, depuis plus d'un an, ont obligé Michelin à repousser sans cesse l'application de son projet des 35 heures. Ce sont encore eux qui ont multiplié les grèves et les manifestations.

Les résultats le montrent : 53% de « non » à La Roche-sur-Yon ; 61,71% à Bourges ; 63% à Poitiers et au Puy ; 67% à Montceau-les-

Mines. Dans les rares sites où le « oui » l'emporte quand même en atelier, le score des « non » reste élevé : 41,9% à Cholet ; 44% à Tours ; 45,8% à Vannes.

A Clermont-Ferrand, qui regroupe 15 000 salariés du groupe, soit plus de la moitié des effectifs totaux, le « non » atteint 50,7%. Mais outre que c'est sans doute là que les pressions patronales ont été particulièrement fortes, notamment sur plusieurs milliers de préretraitables, dès que l'on regarde de près ce qui s'est passé dans les ateliers seuls, le « non » y est comme ailleurs nettement majoritaire : 54% dans les ateliers des Carmes ; de 60 à 70% à Cataroux, selon les ateliers ou les équipes ; à la Combaude, cela va de 54 à 77% en faveur du « non ».

A Ladoux, le contraste est spectaculaire aussi : le « oui » l'a emporté presque à 100% chez les cadres et les ingénieurs, mais le « non » dépasse les 58% dans les ateliers.

LES RÉACTIONS DES TRAVAILLEURS

Malgré de multiples pressions, malgré le cri de victoire de la direction mettant en avant autant le « oui » que les 95% de participation, des ouvriers sont pour le moment partagés entre ceux, soulagés, qui veulent partir en préretraite, soit environ 4 000 travailleurs, et ceux qui sont contents que le « non » l'ait emporté dans les ateliers, pour montrer leur opposition à Michelin. Il y a aussi ceux

en colère qui ne veulent pas de ce qui les attend : les horaires encore plus flexibles, les samedis et dimanches à l'usine.

C'est ce que doit admettre Michelin. François d'Avout, directeur du personnel pour tout Michelin France, l'a reconnu le soir même du vote : « Les résultats du personnel posté sont moins bons dans la mesure où c'est la catégorie qui avait le moins d'intérêt à la signature ! Quel aveu !

A court terme, la direction s'est hautement réjouie et compte bien sur la signature d'au moins un syndicat dans la foulée, espoir qui ne sera pas déçu, les dirigeants de la CFDT ayant renouvelé leur offre servile, prêts à exécuter les basses œuvres du patron. Pour leur part, CGT, FO et SUD avaient fait campagne pour le « non ».

Michelin attend deux choses de cette signature. Dans l'immédiat, un cadeau de plus de 150 millions de francs du gouvernement pour se mettre à appliquer la loi Aubry des 35 heures. Et la mise en place des horaires et équipes de plus en plus flexibles. A tel point que même dans les bureaux, si une dizaine de jours de congés supplémentaires sont prévus, il y aura des samedis travaillés.

Les négociations que Michelin veut entamer avec tous les syndicats ne peuvent cacher cette réalité dont la direction elle-même a conscience : les ouvriers risquent de lui donner encore du fil à retordre.

Correspondant LO

Marseille

LA GRÈVE DES ÉBOUEURS

Les éboueurs de Marseille ont repris le travail le mardi 3 avril. Depuis des années le ramassage des ordures dans les quartiers populaires de la ville a été confié par la municipalité à plusieurs sociétés privées, filiales de groupes comme Vivendi pour la Polyurbaine par exemple.

Les travailleurs de la Polyurbaine ont commencé la grève le 26 mars. Ils revendiquaient des embauches, des primes, des bennes supplémentaires et de meilleures conditions de travail. Après eux, ce sont les éboueurs d'Onyx, puis de la société Abilis qui se sont mis en grève sur des revendications similaires.

Les causes de mécontentements ne manquent pas : bas salaires, moyens en bennes et en personnel calculés au plus juste par les directions. Le recours à l'intérim est de plus en plus fréquent : chez Abilis, des éboueurs travaillent depuis plusieurs années en intérim. Sans compter les brimades du style de cette réflexion d'un directeur : « Faites attention à ces nouvelles pelles (ah bon, il ne faut pas les user?...) autrement la prochaine fois je vous donnerai de la merde ».

Cette attitude provoque un ras-le-bol et a aussi des conséquences sur le service lui-même : les rues de ces quartiers (comme par hasard les quartiers Nord et le centre-ville, c'est-à-dire les plus populaires de Marseille) sont toujours sales. Ce qui fait dire aux

éboueurs qu'il faut au moins trois jours d'arrêt du travail pour que l'on se rende compte enfin qu'ils sont en grève!...

Il a suffi de quelques jours de grève pour que la situation devienne intenable, preuve que leur travail est indispensable. Les ordures s'accumulaient sur les trottoirs et s'éparpillaient au moindre coup de vent. La télévision a insisté sur la gêne du commerce ou sur la mauvaise image de Marseille, au moment de la fête de la course à la voile The Race sur le Vieux Port, mais elle a peu parlé des conditions de travail et des salaires des éboueurs, ou du scandale de ces sociétés qui font des profits sur un service public.

A la suite des négociations organisées avec les trois syndicats FO, CFDT, CGT, les travailleurs d'Abilis, les derniers qui étaient encore en grève le 3 avril, ont obtenu de travailler, dans le cadre des 35 heures, sur le rythme de six jours de travail suivis de trois jours de repos, revendication à laquelle ils tenaient. Ils ont obtenu une prime de vacances de 1 500 F et un rippeur (celui qui charge la benne) de plus pour la benne de nuit.

Il reste bien d'autres problèmes à régler, comme celui des salaires ou des intérimaires et autres éboueurs sous contrats temporaires qu'il serait indispensable d'embaucher définitivement.

ATE - Banlieue toulousaine LES PEINTRES EN LUTTE

ATE (Aéro-Technique-Espace), entreprise spécialisée dans la peinture d'avions et sous-traitante de EADS, est implantée à Toulouse, Bordeaux, Chateauroux, Marseille et Nantes.

A Toulouse, il y a deux salles de peinture à Cornebarrieu et deux salles dans l'enceinte même de EADS. Les travailleurs y sont à peu près une centaine et peignent des ATR, des Airbus A320 et A340.

Le 23 mars, la grève a démarré au plan national pour dénoncer le silence total fait autour des graves problèmes de santé rencontrés à Toulouse (certains peintres présentent des symptômes inquiétants : hépatites chimiques, taux anormalement élevé des globules rouges dans le sang pour plus d'un tiers du personnel) ; le manque d'effectifs suite aux 35 heures. Ils travaillent en deux équipes (6h - 13h et 13h - 20h) plus une équipe de samedi-dimanche ; la politique salariale de leur patron, non seulement insuffisante mais en plus à la tête du client. Un jeune embauché gagne à peine 8 000 F brut et au bout de trois ans d'ancienneté, un peintre gagne tout juste 8 500 F brut, cela pour un travail dur et dangereux pour leur santé. Par ailleurs, des peintres qui pourtant

font le même travail ne perçoivent pas le même salaire ; les primes sont attribuées sur certains sites et pas sur d'autres ; sur un même site, la prime de salissure est allouée aux seuls peintres, comme si les préparateurs et les magasiniers n'étaient pas concernés !

La grève est quasiment totale. Et presque tous les jours, les grévistes vont avec les banderoles et la mascotte à l'une ou l'autre des portes de EADS, le donneur d'ordre, pour distribuer des tracts, créant à l'occasion des bouchons monstres. La presse, le radio, la télévision locales ont contribué à faire connaître leur mouvement et leurs revendications.

La direction de EADS n'en a cure. Pourtant elle est autant responsable, car c'est à EADS que ATE se fournit en peinture. De plus, en demandant régulièrement à ses sous-traitants de baisser leurs coûts, EADS augmente ses profits et à chaque fois ce sont les travailleurs qui en font les frais. La semaine dernière, elle a fait sortir des salles de peinture de Cornebarrieu un ATR et un A320 pour les faire peindre ailleurs.

Maintenant, il serait question de vingt licenciements. Du coup, la grève continue à Toulouse, ainsi qu'à Bordeaux.

L'EMPIRE DANONE

Issu de la fusion de BSN et de Gervais-Danone, le groupe Danone est l'un des géants mondiaux de l'agro-alimentaire, au premier rang pour les produits laitiers frais et les biscuits sucrés (LU, Belin, etc.), et au second pour la production d'eaux minérales. Il est présent dans la plupart des pays dans le monde et emploie près de 76 000 salariés.

Depuis plusieurs années, ses bénéfices sont en augmentation constante : en 1999, ils se sont élevés à 4,5 milliards de francs et à plus de 5 milliards pour l'année 2000. La santé financière du groupe est tellement florissante que, en comparaison des autres secteurs d'activité, les 8,7% de rentabilité dégagés actuellement par la branche biscuits sont jugés, par la direction et les principaux actionnaires, insuffisants.

Ce groupe est dirigé par l'une des grandes familles de capitalistes français : les Riboud. Antoine, qui fut parmi ses fondateurs en 1973, siégeait également dans les conseils d'administration d'une multitude de grandes sociétés comme le Crédit Lyonnais, Philips ou Paribas, avant de passer la main à son fils, Franck, actuel dirigeant de Danone.

Dans cette famille de milliardaires, on se targue d'avoir une certaine conception du dialogue social et Jean Riboud, le frère d'Antoine, se disait un ami de longue date de Mitterrand, ce qui lui a donné la réputation d'être « un patron de gauche », tout comme Mitterrand était qualifié de « gauche », ce qui est tout dire. Il a supprimé des milliers d'emplois lorsqu'il était à la tête de Schlumberger. Pas plus que cela n'a embarrassé le groupe Danone de supprimer des centaines d'emplois dans ses filiales (BSN-Emballage, Marie Surgelés, par exemple) ou dans les usines qu'il avait rachetées. Franck Riboud, à la tête de Danone aujourd'hui, est donc bien dans la lignée.

R. M.

LICENCIEMENTS EN SÉRIE

Les licenciements chez Danone et Marks & Spencer font la Une des journaux. Mais elles sont loin d'être les seules entreprises à supprimer des emplois, non parce que les affaires vont mal mais parce que les actionnaires imposent qu'elles aillent encore mieux.

Les suppressions d'emplois, effectives ou annoncées, n'épargnent aucun secteur.

Trois cents emplois sont à nouveau menacés chez Ericsson. Sous prétexte que l'industrie du téléphone mobile subirait un simple ralentissement, des centaines d'emplois seraient menacés chez Sagem (600 pour la seule usine de Sablé-sur-Sarthe), Philips, Alcatel et bien sûr, chez tous leurs sous-traitants. Dans l'industrie automobile, la société Syléa menace de fermer deux de ses usines, ce qui priverait d'emploi environ 600 travailleurs. Pourtant, la

société en question, filiale de Valéo, est liée elle-même à la CGIP, holding d'Ernest-Antoine Seillière, le patron du MEDEF, qui a triplé son bénéfice net au cours de l'année 2000. C'est dire que l'argent ne manque pas qui pourrait servir à maintenir les emplois. Delphi, autre équipementier automobile, annonce la fermeture d'une usine dans le département de l'Eure, menaçant 275 salariés de se retrouver à la rue, à la suite des quelque 11 500 suppressions de postes exécutées dans différentes usines de ce trust américain de par le monde.

Dans l'informatique, Bull entend supprimer encore 1 900 emplois. Dans l'électroménager, le mariage de Moulinex avec Brandt n'a pas fini de se traduire par des emplois en moins : 2 200 sont tou-

jours menacés. Dans l'industrie pharmaceutique, le groupe Aventis prévoit encore des suppressions de postes (dont, entre autres, 800 dans la région lyonnaise), alors qu'on sait combien la santé de ses profits est florissante. Dans le transport aérien, ce sont aujourd'hui les emplois des 7 200 salariés d'AOM-Air Liberté-Air Littoral qui seraient menacés, sous prétexte que le groupe suisse, SAirGroup (anciennement Swissair) auquel appartiennent ces sociétés, considère que cela n'est pas rentable. Les salariés de ces entreprises devraient donc faire les frais de la politique des groupes du transport aérien qui, il faut le rappeler, ont défendu il n'y a pas si longtemps la déréglementation des lignes aériennes, expliquant qu'avec la fin du monopole,

le, tout le monde serait gagnant : les voyageurs parce que les billets seraient moins chers, les salariés parce que les conditions de travail et de salaires seraient améliorées, et les actionnaires bien sûr auxquels les bonnes affaires permettraient d'engranger des dividendes plus importants. On voit le résultat de cette politique, aujourd'hui, qui risque de coûter leur emploi à des milliers de salariés.

Cette liste des entreprises qui licencient ou menacent de le faire est, malheureusement, loin d'être complète et définitive. Et pourtant, les prétendus économistes continuent de parler de croissance. Pour eux la seule croissance qui compte, c'est celle des profits.

L. P.



Devant l'usine de Calais.

LU Ris-Orangis

LA RIPOSTE S'ORGANISE

À l'usine LU de Ris-Orangis, depuis le 29 mars et les informations sur la fermeture du site, plus aucune production n'est pratiquement sortie. Vendredi 30 était prévue une journée « usine morte » comme dans toutes les entreprises du groupe, mais déjà, la veille, la grève était complète. Le lundi suivant la direction a pris les devants : redoutant probablement, face à la colère des travailleurs, d'avoir à faire des frais encore plus importants, elle a décidé de ne pas faire pétrir.

Les travailleurs, de leur côté, ont décidé le ramassage de tous les badges servant au pointage, considérant qu'à partir du moment où la fermeture était décidée, ils n'avaient plus aucune utilité.

Ce même lundi, le comité d'entreprise était convoqué par la direction. Non pas qu'elle ait des nouveautés à annoncer depuis le CCE tenu à la fin de la semaine précédente, mais pour justifier les mesures auprès des représentants du personnel. Ceux-ci, n'ayant aucune envie de s'entendre répéter ce qui était connu et récusé par les travailleurs, ont quitté la séance sans tarder, excepté la CGC.

Des assemblées générales par équipe ont décidé la grève perlée pour les jours suivants avec une heure et demie de débrayage chaque jour, ce qui ne manquera pas de paralyser la production bien au-delà. Pour la suite, une manifestation à Ris-Orangis pour le samedi 7 a été approuvée, ainsi que l'envoi d'une délégation à

Calais pour la manifestation du 21 avril organisée par les camarades de cette usine. Et le mercredi 4 avril, Jospin devant venir dans le département poser la première pierre du Centre national du rugby à Marcoussis, les travailleurs projetaient d'aller à sa rencontre... Jospin a d'ailleurs annoncé qu'il recevrait une délégation : le chef du gouvernement ne veut surtout pas interdire aux patrons de licencier, mais il ne voudrait pas qu'on lui jette la pierre...

Une autre manifestation, à Paris, a été envisagée pour la fin du mois, rassemblant toutes les entreprises de LU, de Marks & Spencer – avec qui des contacts ont été pris par l'intermédiaire des syndicats – et à laquelle seraient

invités tous ceux des travailleurs qui veulent s'opposer aux licenciements et toutes les organisations qui veulent les appuyer.

Les travailleurs de Ris-Orangis appellent également au boycott des produits Danone : une campagne d'information est faite dans les centres commerciaux par un tract aux consommateurs et des papillons « Danone licencie, licenciements Danone de nos cadidies » circulent.

Chaque équipe a par ailleurs élu six représentants à un « comité de défense de l'emploi ».

Les travailleurs de LU Ris-Orangis veulent montrer qu'ils ne laisseront pas leur sort être décidé par les patrons licencieurs et leurs valets au pouvoir.

Correspondant LO

LU Château-Thierry

LES RÉACTIONS À L'ANNONCE DU PLAN RIBOUD

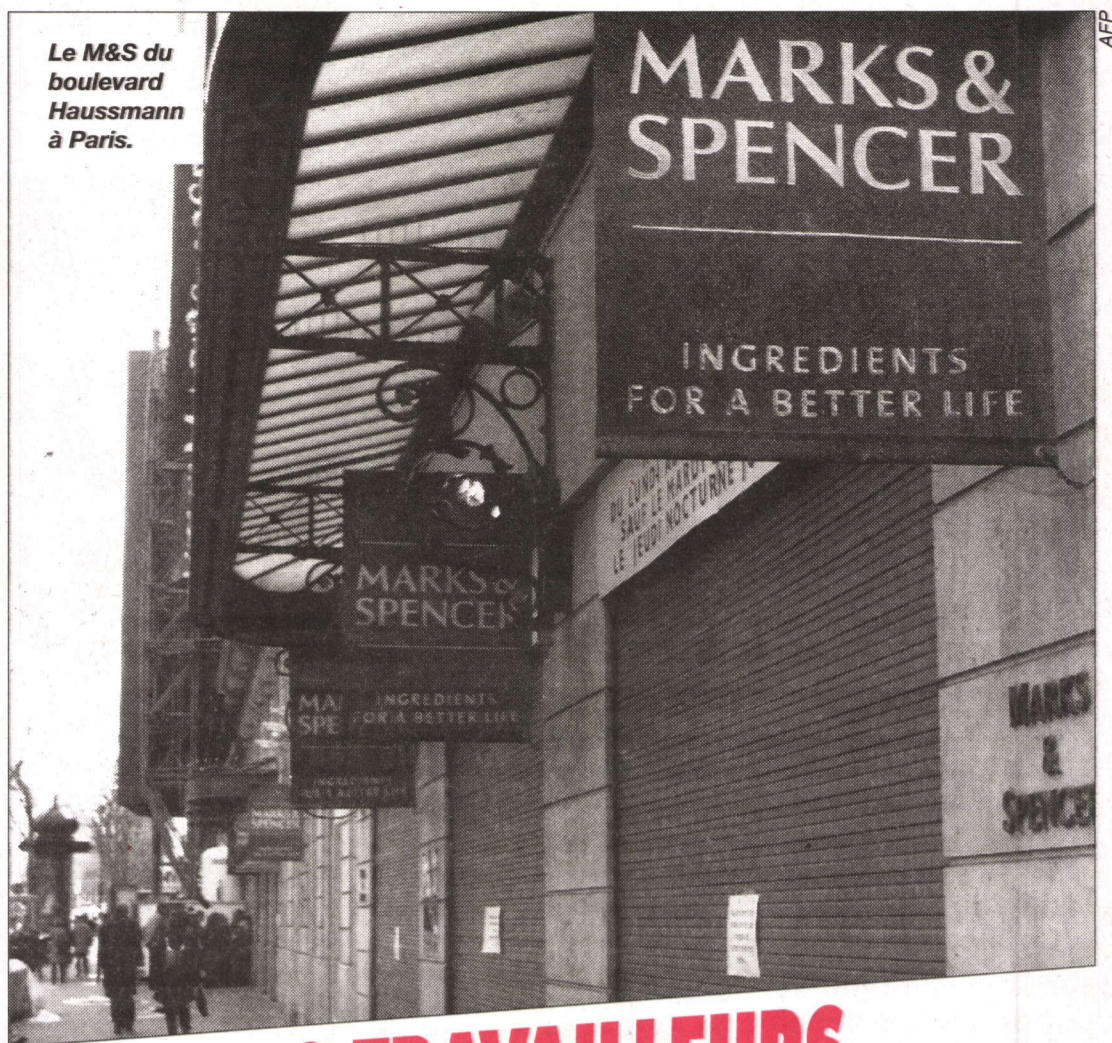
Sitôt le deuxième tour des élections municipales passé nous étions tous conscients que la direction de Danone allait déclarer très vite, en tout cas plus rapidement que ce qui avait été annoncé dans la presse le 10 janvier dernier, les mesures qu'elle voulait prendre pour augmenter encore ses bénéfices.

Jeudi 29 mars, à 9 heures, avait lieu à Genève le comité européen du groupe Danone et c'est à cette réunion que le couperet est tombé: 1 780 emplois supprimés en Europe dont 806 en France avec la fermeture des usines de Calais et d'Evry (Ris-Orangis), 43 licenciements à Jussy et 100 à Château-Thierry. La direction de Danone manipule les chiffres dès l'annonce de son plan en n'annonçant que 570 emplois supprimés parce qu'elle envisage de créer 160 postes à l'usine de La Haye-Fouassière (Loire-Atlantique) et 69 à Cestas (Gironde). Ces créations verront-elles le jour? Peut-être, mais rien n'est moins sûr. En tout cas, pour le moment, ce qui est certain, c'est que 806 postes de travail vont être supprimés.

A Château-Thierry, nous avons pris connaissance de ce sale coup de Riboud en fin de matinée. Vers 13 heures, une partie de l'équipe du matin s'est retrouvée devant l'usine. La presse, la télé régionale étaient déjà là pour avoir nos impressions. Tout de suite nous avons été unanimes pour condamner ces décisions de Riboud. Certains journalistes nous faisaient remarquer que l'usine n'était pas fermée comme Calais ou Evry, espérant peut-être que nous devrions en être soulagés. Bien au contraire, nous étions décidés à rester vigilants et c'est ce qu'a déclaré l'une d'entre nous: «On a déjà vécu des restructurations il y a dix ans (256 licenciements en 1991). Si on nous enlève du monde, comment travaillera-t-on? On ne sera alors plus compétitif et on nous dira qu'on est obligé de fermer le site!» Nous avons attendu l'équipe d'après-midi, et même si le travail a repris vers 17 heures, nous nous donnions rendez-vous le lendemain, jour de la réunion du comité central d'entreprise à Paris.

Même si certains d'entre nous regrettaient de ne pas monter à Paris ce vendredi 30 mars, il était prévu des arrêts de travail, voire plus en fonction du climat. L'équipe du matin s'est retrouvée en début de matinée pour aller défiler au centre-ville et parcourir le marché à la rencontre de la population et pour appeler à une manifestation le soir à 18 heures. Monsieur le maire «socialiste» s'est rendu devant des LU, les assurant de son soutien. L'une d'entre nous lui a demandé pourquoi, à Calais, nos camarades avaient été officiellement mis au courant par le maire et non par le directeur de la fermeture de l'usine. Sa réponse a été des plus éloquentes. Il nous a expliqué qu'heureusement que le maire de Calais avait pris cette décision, sans quoi... «les ouvriers auraient tout cassé». Sa préoccupation majeure est donc que les ouvriers ne cassent pas tout quand Riboud jette sur le pavé 806 d'entre nous. De plus, nous avons appris avec beaucoup de joie que le directeur de Calais s'était fait chahuter et puis surtout que le chef de la production, un ancien de Château, qui nous en avait fait baver pendant plusieurs années, avait été poursuivi par le personnel et avait dû s'enfuir. Le travail n'a pas repris et à 18 heures, nous nous sommes retrouvés à la passerelle, rejoints par une partie de l'équipe du matin et des travailleurs d'autres entreprises. Au terme de cette journée nous avons manifesté à deux reprises, nous nous sommes adressés à la population qui, encore une fois, nous a montré sa solidarité.

Pour la réunion du comité d'entreprise prévu à Château le lundi 2 avril, beaucoup avaient le sentiment que rien d'important n'allait se jouer là et le cœur n'y était pas. Mais tout le monde se préparait à la manifestation du 6 avril, pour l'ensemble des LU à Paris, où nous aurions pu défiler avec nos camarades des autres usines comme prévu. Or nous venons d'apprendre que les responsables syndicaux fédéraux ajournent ce projet au 12 avril, préférant, visiblement, remettre une initiative centrale à une période où l'émotion serait retombée.



Le M&S du boulevard Haussmann à Paris.

LES TRAVAILLEURS DE MARKS & SPENCER DE STRASBOURG MANIFESTENT DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN

Mardi 3 avril, la quasi-totalité des 85 employés de Marks & Spencer de Strasbourg, dont une majorité de femmes, sont venus au Parlement européen, qui tenait une session plénière mensuelle.

Ils étaient venus déposer une pétition à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen. Un représentant de la présidente est sortie leur dire que celle-ci comprenait bien leur problème et qu'elle allait activer la mise en place d'une directive afin que les travailleurs soient mieux consultés et informés, au niveau européen, en cas de licenciements.

La belle affaire. Tous les jours, des comités centraux d'entreprise, et même des Comités européens, sont informés et consultés sur des plans de licenciements ou de suppressions d'emplois, sans que les patrons

tiennent compte de l'avis des salariés!

Les trois députées de Lutte Ouvrière, sorties du Parlement pour venir exprimer leur solidarité, ont discuté avec ces travailleuses, qui leur ont dit ce qu'elles avaient sur le cœur: «On veut être respectées»; «Qu'est-ce que je vais devenir? J'ai deux petites filles à élever»; «On ne veut pas se laisser virer comme ça»; «On va continuer les actions, pour qu'on ne nous oublie pas». «Moi, ça fait 20 ans que je travaille-là, depuis l'ouverture du magasin».

D'autres racontent que la direction de Marks & Spencer n'embauchait plus à temps plein depuis des années, mais seulement à temps partiel imposé: «Cela arrange nos patrons mais nous ça ne nous fait pas des payes suffisantes». Une réflexion revenait plus souvent: «Il est inadmissible que, pour obtenir plus de profits, on nous mette à la rue, comme cela».

Les employées, vendeuses, magasiniers, distribuaient aussi des affichettes disant: «Marks & Spencer, 4 400 licenciement en Europe pour distribuer

20 milliards aux actionnaires!! Quel progrès social pour l'Europe????» Elles portaient un t-shirt avec le nombre de licenciés, 85 à Strasbourg, 4 400 en Europe et le nom des pays concernés (France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Allemagne). Les députées Lutte Ouvrière sont retournées dans l'hémicycle en portant ce t-shirt, ce qui a été remarqué.

Les travailleurs de Marks & Spencer distribuaient aussi leur réponse au PDG Vandeveld, qui avait écrit par e-mail à tous les magasins, concluant sans vergogne: «J'ai appris que vous avez tous fait preuve d'un très grand courage et d'une grande dignité au cours de ces moments difficiles, ce pour quoi je tiens à vous exprimer mon grand respect et ma gratitude». Ce à quoi ses employés ont rétorqué: «Vous portez la responsabilité d'avoir sacrifié 4 400 salariés; vous nous avez tous sauvagement bradés comme un marché d'esclaves, voire de bestiaux».

Grève à la SNCF

IL FAUT ALLER VERS UNE MOBILISATION GÉNÉRALE!

La grève du 29 mars, dont le début et la fin avaient été programmés par les directions syndicales, s'est donc poursuivie bien au-delà de ce qui était prévu. Et c'est tant mieux. Les raisons de mécontentement s'accumulent dans tous les secteurs et il faut que la direction de la SNCF, et derrière elle le gouvernement et son ministre Gayssot, comprennent enfin que les cheminots n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Le mouvement s'est poursuivi de façons diverses dans de nombreux secteurs, établissements et régions. A Marseille, mardi 3 avril, certains cheminots étaient en grève depuis près d'une semaine; à Rouen, ce même jour, les agents de conduite qui avaient repris le travail - de façon inégale - après la journée du 29 mars, étaient de nouveau en grève; aux gares de Paris-Nord et de Paris-Saint-Lazare, la majorité du personnel des services commerciaux des trains de banlieue était en grève lundi 2 avril; à la gare de l'Est, aucun train ne sortait du dépôt des agents de conduite de la Villette; au dépôt de Villeneuve-Saint-Georges, sur le réseau sud-est, les agents de conduite votaient la grève jusqu'au 5 avril inclus. Dans la région de Lille et de Dijon, des mouvements continuaient, etc.

Sous des formes diverses, après des arrêts de travail, des reprises et de nouveau des arrêts, avec la participation d'un nombre décroissant

puis croissant de cheminots, les débrayages se sont multipliés. En ordre dispersé certes, puisque les plus puissantes fédérations syndicales, la CGT et la CFDT, ne faisaient vraiment rien pour tenter de les prolonger, encore moins de les unifier, mais ils se sont poursuivis et finalement, globalement, sans faiblir. A tel point que les syndicats ont appelé à la grève le 5 avril, jour où la direction SNCF, de son côté, s'est sentie obligée d'avancer le rendez-vous (prévu le 9 avril) avec les dirigeants syndicaux sur les problèmes qui mobilisent aujourd'hui les cheminots: les salaires, les effectifs et la réorganisation en cours visant à rentabiliser plus encore le chemin de fer dans la mise en place d'une «gestion par activité».

DES SALAIRES TROP «MODÉRÉS»...

Contrairement à ce que peuvent colporter les médias sur les salaires des cheminots en général et des roulants en particulier, à la SNCF les salaires ne sont pas plus brillants que dans bien des entreprises privées et sont, comme ailleurs, à peu près complètement bloqués depuis des années. Au nom de la «modération salariale» décidée pour trois ans dans le cadre de l'accord des 35 heures à la sauce Aubry, signé en 1999 par la CGT et la CFDT avec la direction de la SNCF, les cheminots devraient se contenter de miettes. La direction envisage au mieux d'accorder une augmentation générale des salaires de... 0,5% ainsi que, peut-être, selon la revalorisation du Smic intervenant en juillet prochain, quelque 2% de mieux pour les plus bas

salaires... toutes choses que la CGT caractérise, à juste titre, de «provocation». Fin mars, à l'issue de la période des notations annuelles, au cours de laquelle quelques augmentations individuelles ont été parcimonieusement distribuées, à la discrétion des chefs d'établissement, la colère des cheminots devant leur feuille de paie était plus que légitime.

DES EFFECTIFS INSUFFISANTS...

Avec des trafics voyageurs en hausse constante depuis quatre ans, les suppressions massives d'emplois qui ont eu lieu pendant des années, les embauches étalées sur trois ans n'ont pas suffi à compenser les départs (spontanés ou à la retraite) et les suppressions de postes. Elles n'ont pas non plus permis de faire face au surcroît de travail. A peu près partout, le manque d'effectif est criant. La direction le sait parfaitement et, dans son calcul de productivité, compte sur les cheminots en poste pour combler les vides, sacrifier leurs jours de repos et accepter le refus de leurs congés, se résigner à des roulements dégradés, intensifier le rythme de travail dans les ateliers, bref faire face à tous les problèmes liés à sa politique.

Pour 2001, la direction annonce avec satisfaction, à l'échelle nationale, une augmentation du trafic et... une stabilité de l'emploi. Mais c'est très inégal selon les secteurs et, par exemple, à l'entretien des voies, la disparition de 430 postes de travail est annoncée. De plus, la direction intègre dans son calcul les emplois-jeunes qui auront peut-être la chance, au bout de cinq ans de précarité, d'être embauchés définitivement par

la SNCF. Mais tout cela reste notoirement insuffisant pour répondre à l'augmentation du trafic.

SERVICE CLIENTS OU SERVICE PUBLIC ?

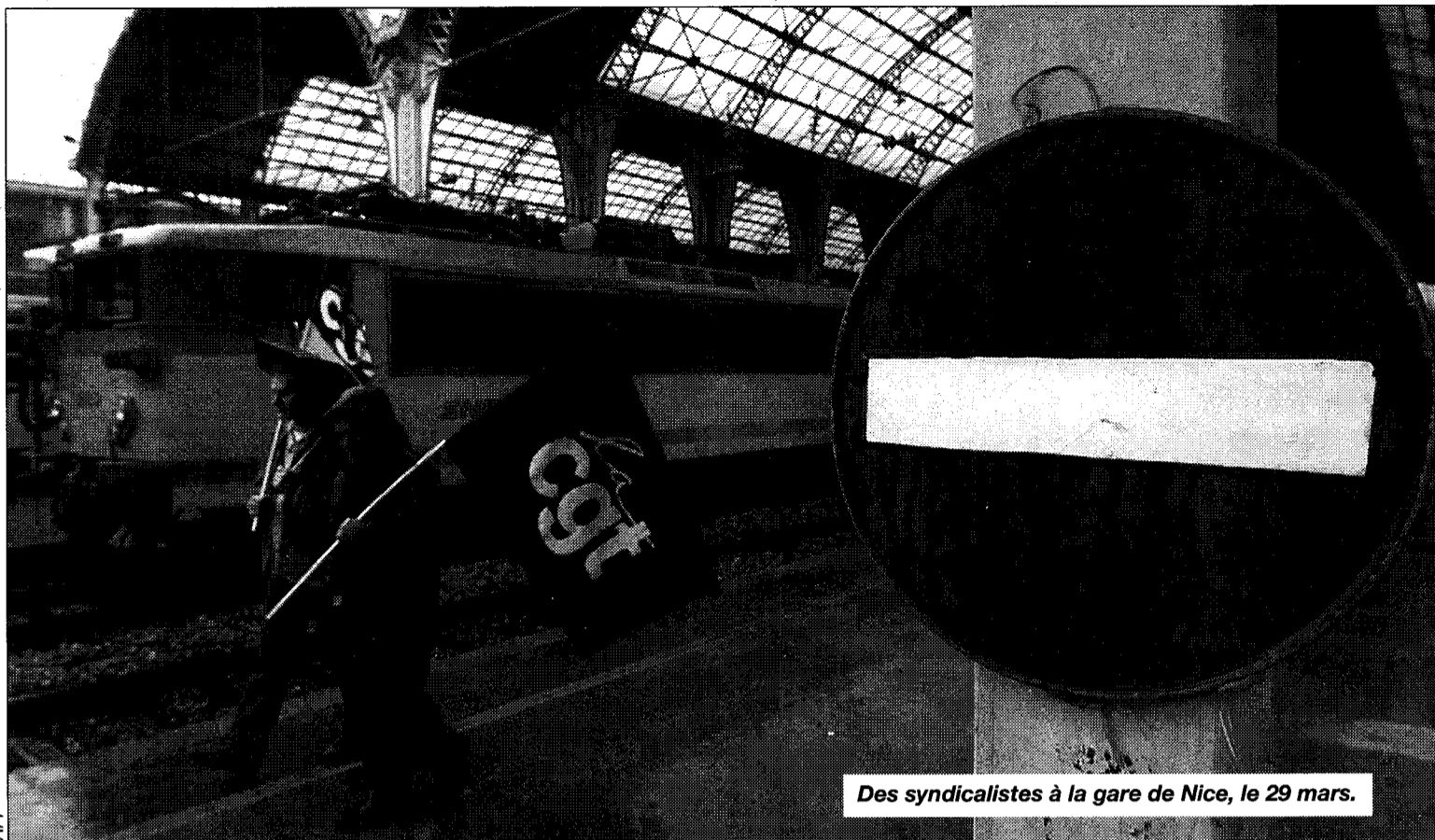
Pour le président de la SNCF, Louis Gallois, comme pour le gouvernement, le choix est fait depuis longtemps. Sous prétexte d'harmonisation européenne des chemins de fer et d'ouverture à la concurrence, la SNCF en tant que service public est en train d'évoluer vers un service commercial, soucieux de faire du profit. A terme, l'objectif de ce que la direction appelle «Cap clients», ou «la gestion par activité», est de faire en sorte que chaque établissement de la SNCF soit en quelque sorte à son compte et passe des accords de type commercial avec l'établissement voisin auquel il offre ses services. Par exemple, l'entretien des TGV doit donner satisfaction au client «Grandes Lignes», ce dernier étant entre autres le service qui met en gare les TGV à la disposition des voyageurs. Evidemment, le «client Grandes Lignes» n'a que faire des conditions dans lesquelles s'effectuent l'entretien des rames TGV (la fréquence, le niveau de vérification, la qualité des révisions, etc.), son souci premier étant que, plus il y a de trains au départ, plus il est en mesure d'augmenter sa «clientèle voyageurs», de concurrencer l'avion et d'engranger des bénéfices. Avec un tel système, le public et les cheminots ne peuvent qu'être perdants. Les premiers perdent en sécurité et en qualité tandis que les tra-

vailleurs subissent de plus en plus de pressions pour «faire plus de rendement», travailler plus vite, etc.

C'est cette évolution et ses conséquences (avec la perspective d'une privatisation possible des établissements rentables) qui inquiètent, à juste titre, les cheminots. Comme dans n'importe quelle entreprise privée, dont le seul objectif est de faire du profit, ils voient se profiler les suppressions d'effectifs brutales, l'aggravation de la dégradation des conditions de travail, les pressions de toutes sortes, etc., le tout pour cause de rentabilité exigée. Le refus de cette évolution vers la fin du service public ne peut être que massif. Et on peut espérer que lors de la rencontre du jeudi 5 avril, il ne suffira pas de quelques concessions minimales de la direction SNCF pour que les directions syndicales appellent les cheminots à reprendre le travail. Au risque d'ailleurs, et ce serait souhaitable, de se faire déborder par une base qui commence à en avoir plus qu'assez d'être lanternée.

A toutes ces raisons de colère et d'inquiétude il faudrait encore ajouter les menaces de remise en cause du système des retraites des cheminots. Pour la même raison, Juppé, à l'hiver 1995, avait déclenché une grève dont l'ampleur l'avait contraint à remiser son projet. Aujourd'hui, pour mettre au pas le gouvernement Jospin, son ministre des Transports et le président de la SNCF, c'est un mouvement d'une même ampleur qu'il faudrait. Nombreux sont les cheminots qui en sont conscients et qui, à travers les grèves qui se poursuivent, peuvent en prendre l'initiative, entraîner et être ralliés par tous les autres cheminots, et plus largement encore par le reste du monde du travail.

Lucienne PLAIN



Des syndicalistes à la gare de Nice, le 29 mars.

des conditions de travail que l'on nous fait subir, des congés et repos refusés qui s'accumulent. A l'Exploitation (cheminots des gares) par exemple, ce sont plus de 7 600 jours qui restaient à donner au 31 décembre 2000, soit l'équivalent de 40 postes à long-terme d'année.

On se disait que c'était l'occasion de continuer jusqu'à satisfaction, au moins sur le manque dramatique d'effectifs.

A l'AG reconvoquée le soir, 80 cheminots sont revenus pour savoir ce que nous faisons le lendemain. Une forte minorité de grévistes voulait continuer, d'autant que nous savions que la grève était déjà revotée ailleurs, mais la plupart des représentants syndicaux expliquaient qu'il ne fallait pas « gaspiller nos forces » et se donner les moyens de refaire grève dans un délai court. Une majorité de l'AG s'est donc abstenue sur la reconduction.

Pour le 5 avril, seule une nouvelle AG est prévue le soir, une majorité de syndicats n'appelant pas à la grève.

LES ÉCHOS DE LA GRÈVE

• Paris Gare de Lyon

La grève du 29 mars a bien marché. Au rassemblement appelé par la seule CGT, environ 150 personnes sont montées dans les bureaux du directeur, pour y exposer les revendications du personnel, toutes catégories confondues.

Mais l'accord intersyndical était un accord de façade, chaque organisation syndicale tentant de tirer la couverture à elle. La CGT appelait à une grève « carrée » non reconductible de 24 heures, comme la CFDT. La FGAAC, chez les agents de conduite, posait un préavis de dix jours, cependant que SUD chez les mêmes conducteurs posait un préavis de 24 heures, reconductibles tous les jours. De quoi créer la confusion.

• Dépôt du Charolais (Paris Sud-Est et ligne D du RER)

Vendredi 30 mars, l'assemblée appelée par la FGAAC et SUD réunissait une centaine de mécanos, prêts à reconduire la grève. Les représentants de la CGT expliquaient, non sans une certaine gêne, qu'ils ne souhaitaient pas voir le mouvement continuer. De l'intersyndicale nationale, il ressortait que la CGT et la CFDT appelaient à la réouverture immédiate des négociations salariales, mais n'appelaient pas pour autant à continuer le mouvement. FGAAC, SUD et FO appelaient de leur côté à continuer pour les salaires, les effectifs et contre la « gestion par activité ».

Sur la base de ces informations, l'assemblée toujours aussi nombreuse revotait la grève, malgré la CGT qui argumentait sur le fait que les sédentaires avaient repris, donc que la grève allait devenir « catégorielle ». Pendant que les

grévistes organisaient des piquets de grève, les responsables CGT reprenaient le travail le soir même tandis qu'un certain nombre de leurs adhérents restaient en grève.

La grève a continué. La participation à l'assemblée était même en progression, le mardi matin 3 avril. Les nouvelles de la région, où le dépôt de Laroche est en grève à 90% et celui de Villeneuve-Saint-Georges à 65%, contribuent à encourager les grévistes à continuer. D'autant que les agents de conduite du TGV se sont mis aussi en grève. Le TGV Med ne fait pas que des heureux !

• Dépôt Paris-Est - La Villette

Depuis le 29 mars, la grève est reconduite de jour en jour par les agents de conduite et la ligne Eole reste fermée. Seuls quelques trains passaient en gare de surface, mardi 3 avril.

Le syndicat SUD y est majoritaire depuis la grève sur les 35 heures et donne le ton avec la FGAAC. La grève est reconduite. Et si le week-end a été dur à passer, les piquets tournant en 3x8 ont eu une certaine efficacité pour faire redémarrer la grève le mardi 3 avril, un peu plus fort avec le retour du dépôt de Vaires dans la grève.

La situation est particulièrement tendue dans ce dépôt du fait de la pénibilité du travail faute d'effectifs en nombre suffisant. La baisse du pouvoir d'achat, les menaces sur des primes et des roulements particulièrement pénibles expliquent la profondeur du mécontentement. Par rapport à l'an passé, il y a 32 conducteurs en moins pour un travail croissant. La direction de région reconnaît le problème mais prétend qu'elle ne trouve pas à embaucher.

• Paris Sud-Ouest (Austerlitz - ligne C du RER)

Depuis le 29 mars, le travail n'a pas vraiment repris. Les grévistes ne sont pas majoritaires mais ils viennent de tous les services du secteur : des guichets de la gare de la ligne C, contrôleurs d'Austerlitz, agents de conduite des dépôts d'Austerlitz, de Brétigny, de Juvisy ; travailleurs de l'atelier d'entretien des locomotives du dépôt d'Ivry ; etc.

Au total, nous nous retrouvons à environ 90 grévistes à chaque assemblée pour faire le point. Le fait de se retrouver ensemble, toutes professions confondues, conforte le sentiment de solidarité entre les grévistes, en grande majorité des jeunes, depuis seulement deux ou trois ans à la SNCF. Ils sont d'autant plus concernés par le mouvement en cours que la direction veut leur imposer des conditions de travail de plus en plus difficiles, conditions qu'ont toujours réussi à refuser les plus anciens d'entre nous. Et malgré les divisions syndicales, cette unité dans le mouvement devrait nous permettre de réussir la grève du 5 avril et d'entraîner d'autres cheminots du secteur.

• Paris Saint-Lazare

Le vendredi 30 mars, sur la base du succès de la veille, les agents de conduite des deux dépôts votaient la poursuite du mouvement, à l'initiative de militants de la FGAAC, de SUD et de FO. Depuis, chaque jour, des piquets de grève se sont tenus et, lundi 2 avril, le trafic des trains était complètement bloqué.

Les grévistes ne veulent pas de « Cap Clients » : « C'est la fin

de la SNCF », « Il n'y aura plus de statut cheminot », entend-on. Le mécontentement s'exprime sur les salaires (« L'aumône de la direction de 0,5%, cela ne fait pas le joint ») et sur les effectifs (« On veut davantage de monde pour tirer les trains. Ras le bol des congés refusés »).

• Paris Gare du Nord

Lundi 2 avril, la quasi-totalité de l'équipe de matinée, vendeurs et agents d'accueil de la banlieue et de la gare de Saint-Denis, était en grève. A l'issue d'une assemblée, nous sommes allés dire notre mécontentement au directeur d'établissement. Le lendemain, nous revotons la grève. Résultat : il a lâché quelques promesses. Cinq travailleurs en contrat à durée déterminée devraient être titularisés si tout se passe bien d'ici à la fin de l'année (!) et trois embauches, déjà prévues, devraient être avancées. En ce qui concerne les emplois-jeunes, il leur sera possible de postuler à des postes de cheminots sans avoir à attendre les trente mois de rigueur jusqu'à présent.

Tout cela reste évidemment très loin du compte...

• Orléans-Les Aubrais

Le 29 mars, nous étions nombreux à répondre à l'appel de l'ensemble des syndicats du centre ferroviaire pour protester contre le manque d'effectifs, de locomotives, le blocage des salaires et contre la réforme de Gallois.

A l'assemblée générale du matin, nous étions plus de 130 (sur 850 cheminots) rassemblés dans le hall de la gare. Cette AG rappelait à beaucoup celles de 1995 ! Il y avait une bonne proportion de jeunes qui, eux aussi, en ont assez

• Rouen et Sotteville

Sur la région de Rouen et Sotteville, la journée du 29 mars a été diversement suivie par les cheminots. C'est dans les secteurs où il y a déjà eu des petits mouvements ou des assemblées que la mobilisation a été la plus forte : 80% chez les contrôleurs, 74% chez les ouvriers des ateliers de Quatre-Mares, 58% chez les mécaniciens du dépôt de Sotteville.

Les motifs de mécontentement ne manquent pas. Nos conditions de vie et de travail se détériorent, comme ailleurs. Nous n'arrivons pas à avoir nos congés ou nos repos. Les dates limites pour nous les attribuer sont repoussées de plusieurs mois dans certains secteurs.

Alors, le lundi, constatant que dans d'autres établissements la grève continuait, les syndicats FGAAC, SUD et la CGT du dépôt de Sotteville ont appelé à une assemblée générale qui a voté la grève. Dès leur première AG au dépôt, les grévistes voulaient faire remarquer que leur mouvement n'était pas catégoriel, et c'est dans ce souci qu'au cours de l'AG du mardi ils ont voté une motion, qui a été distribuée par une quinzaine de mécanos aux ateliers de Quatre-Mares pour appeler les autres à suivre.

Sur les autres chantiers, à l'initiative de FO, SUD, la CFDT et parfois la CGT, des assemblées ont été organisées. Tout le monde sait qu'il faudra plus de 24 heures de grève pour faire céder la direction et, en l'absence d'engagement des centrales syndicales CGT, surtout, et CFDT, le pas semble dur à franchir.

Si beaucoup seront en grève jeudi 5, un grand nombre hésite à se lancer dans un mouvement reconductible.

LES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉQUIPEMENT



MANIFESTENT À PARIS

A Grenoble, comme ailleurs les adjoints administratifs de l'Équipement, dont 80 % sont des femmes, font partie de la catégorie C, la plus mal payée du ministère, comme leurs collègues qui travaillent à l'entretien des routes. Un adjoint débute avec un salaire proche du Smic, pour terminer en fin de carrière à 9200 F net s'il a eu la chance de gravir les échelons de la « promotion », mais le plus souvent il gagnera, avant la retraite, 8800 F net. Les salaires sont donc au cœur des préoccupations. D'autant plus qu'avec la réduction des effectifs qui a touché particulièrement ces agents, les charges de travail se font de plus en plus lourdes. Il n'est pas rare que les adjoints effectuent des heures supplémentaires non payées, comme par exemple ceux qui assistent à des réunions, tard le soir dans les mairies, pour instruire les dossiers de permis de construire.

Il y a quelques années, il y avait une comptable par subdivision (25 dans le département). Aujourd'hui la même comptable doit faire le travail de deux ou trois subdivisions. On retrouve le même problème avec les instructeurs de per-

mis de construire. C'est ce que la direction appelle « les binômes ou trinôme de solidarité ». La situation des secrétaires n'est pas meilleure. De moins en moins nombreuses, certaines se retrouvent sous les ordres de deux, voire trois chefs, ce qui devient vite insupportable. La direction, qui se dit impuissante à résoudre les problèmes de salaires et d'effectifs, n'hésite pas à surcharger de travail les postes et demande aux adjoints de devenir polyvalents.

C'est pour toutes ces raisons qu'il y a eu une réelle mobilisation pour préparer l'action du 27 mars. Deux assemblées générales ont réuni à chaque fois une centaine d'adjoints. Un comité s'est mis en place pour organiser la journée et une collecte de soutien auprès de tous les collègues des bureaux a permis de récolter plus de 17000 F pour financer le déplacement de 40 d'entre nous à Paris.

Le jour de la manifestation, pendant que les adjoints restés à Grenoble s'étaient rassemblés à plus de 70 pour interpeller la direction sur leurs revendications, leurs camarades montés à Paris ont pu apprécier le « bon accueil » des ministres. Si Jean-Claude Gayssot, qui est aussi le ministre de l'Équipement, a reçu

une délégation de responsables syndicaux à qui il n'a rien lâché, il avait réservé le trottoir du boulevard Saint-Germain aux 3000 manifestants étroitement surveillés par une rangée de CRS. Les femmes, de l'Équipement ont pu ainsi apprécier correctement ce que valaient les propos de ce ministre qui venait, quelques jours auparavant, à l'occasion de la journée des femmes, de leur envoyer une lettre, expliquant qu'il veillait à la reconnaissance du personnel féminin de son ministère.

L'accueil fut encore plus froid quand les manifestants se dirigèrent vers le ministère de la Fonction publique où les CRS, plus nombreux, barraient la rue. Il est vrai que le ministre Sapin trouve « le dialogue social archaïque » dans la Fonction publique !

Le compte rendu fait aux collègues dans les services, à Grenoble, dès le retour de la manifestation, n'a fait que renforcer le mécontentement et une prochaine assemblée est prévue dès le retour des vacances.

Correspondant LO

La Redoute

Pour les huit salariés injustement sanctionnés

LA DIRECTION A PARTIELLEMENT REÇULÉ

A la Redoute Martinoire, à Watrelos, 150 salariés au moins avaient passé des commandes d'articles à prix promotionnels (grille-pain, épilateurs) soi-disant uniquement réservés à la clientèle ordinaire. Quand la direction décide que les salariés ne peuvent bénéficier de ces promotions, un système de blocage informatique interdit de passer la commande. Or rien n'avait été fait. Et les salariés ont passé leurs commandes (entre 4 et 6 objets en moyenne) en toute bonne foi. Ils ont réglé leur commande et possèdent les factures.

Pour ces faits, la direction avait « sélectionné » huit salariés qu'elle a mis en mise à pied conservatoire, les 27 et 28 février. En réaction, des débrayages, assez suivis malgré les diverses pressions de la direction, ont eu lieu dans l'entreprise (LO n°1704).

Un comité de soutien, composé par des proches des sanctionnés et la plupart des syndicats de La Redoute, s'est constitué dès le début mars. Depuis, chaque week-end, une trentaine de personnes font signer des pétitions pour informer du comportement de la direction envers ses salariés devant les différents magasins et entreprises du groupe Pinault (Aubaines, Printemps, Fnac, Finaref...). Et les réactions sont positives car l'affaire choque ! Comme l'explique une déléguée : « Comment des salariés, dont un cadre, auraient risqué de perdre leur emploi pour une bonne affaire de quelques dizaines de francs ? Et puis, peut-on qualifier de vol des

commandes qui ont été prises et réglées tout à fait normalement ? Ils n'avaient évidemment rien à cacher puisqu'ils ont utilisé leur propre numéro de client ».

Plus de 2000 signatures ont été recueillies et, chaque semaine, des délégués vont porter le résultat de la collecte sur le bureau du PDG. Des salariés de la Fnac de Lille, en grève contre l'accord sur les 35 heures, ont invité le Comité, samedi 31 mars, à se joindre à leur piquet de grève, à la porte du magasin. Les gestes de solidarité sont nombreux.

Après le premier week-end où le comité a recueilli de nombreuses signatures, et où la presse locale et la télévision s'étaient fait l'écho du problème, la direction a partiellement reculé, décidant de réintégrer quatre des huit personnes mises à pied, mais en maintenant la faute grave. Trois d'entre elles ont eu cinq jours de mise à pied, une autre a été baissée de coefficient, ce qui va lui faire perdre 500 F par mois.

Mais les quatre autres, exactement pour les mêmes faits, restaient purement et simplement licenciées. C'est l'arbitraire le plus total ! Les lettres de sanction des huit commencent de la même manière, seules les conclusions diffèrent !

Maintenant, les huit salariés sanctionnés vont contester devant les prud'hommes. Ils comptent même porter plainte pour diffamation et discrimination contre la direction de La Redoute.

La lutte continue donc pour la réintégration de tous et la levée de toutes les sanctions.

Durisotti Salaumines - Pas-de-Calais

GRÈVE POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

A Durisotti, nous sommes environ 650 (dont 200 intérimaires). Nous modifions les véhicules pour la police, la gendarmerie, etc.

L'accord sur les 35 heures, il y a un an, avait provoqué une grève courte mais efficace, qui avait fait reculer la direction. Elle avait abouti à un accord sur les 35 heures avec maintien du salaire et sans flexibilité. Suivant cet accord, cette année, les augmentations de salaire devaient être limitées à l'indice Insee, ce qui paraissait insuffisant à une majorité de salariés.

Même s'ils n'ont pas été publiés, tout le monde savait que les profits de l'entreprise étaient bons. Durisotti avait beau entonner sa chanson habituelle sur la « concurrence et les difficultés qui nous attendaient si nous n'étions pas raisonnables », nous étions une bonne centaine à nous réunir en AG à l'appel des trois syndicats CGT, SLD (syndicat libre) et FO, pour faire reculer la direction sur ses propositions.

A la troisième AG, seule la CGT proposait que l'on reven-

dique une augmentation de 5% et l'intégration de nos primes dans un treizième mois.

Malgré quelques miettes lâchées au dernier moment par la direction, un premier débrayage de deux heures eut lieu le jeudi 22 mars, suivi d'un autre le lendemain. Nous n'étions qu'une bonne centaine, mais déterminés à convaincre d'autres de nous rejoindre. Le lundi suivant, seuls quelques uns nous ont rejoints, mais notre grève, même minoritaire, a créé bien des soucis à la direction.

Le patron, qui croyait nous impressionner, est venu affronter les grévistes en AG et s'est fait répondre vertement. Après avoir essayé le lendemain de négocier avec les autres syndicats, sans la CGT, ni aucun gréviste, il a dû se résoudre à recevoir la CGT qui représentait les grévistes.

Finalement, avec une augmentation approximative de 310 F par mois, au lieu des 122 F proposés au départ (soit 3 %, plus une prime de 1000 F au lieu de 1,2 % et une prime de 500 F) et la possibilité

pour les grévistes de rattraper les heures de grève ou de les transformer en congés, nous avons décidé la reprise.

Nous sommes contents d'avoir fait reculer une direction à la fois paternaliste et trop sûre d'elle, et qui avait convaincu les autres syndicats qu'elle ne bougerait pas de sa position initiale. Il nous reste maintenant à convaincre l'ensemble des salariés qu'il nous faudra être plus nombreux la prochaine fois. Car, nous le souhaitons, il devra y avoir une prochaine fois.

Collision de deux trains en Belgique

DERRIÈRE « L'ERREUR HUMAINE », L'IRRESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Deux trains se sont percutés de face sur la même voie : huit morts, dont les deux conducteurs.

C'est le coût de la gestion des gouvernements successifs qui ont négligé depuis des années les problèmes de sécurité pourtant souvent soulignés par les travailleurs de la SNCB.

A force d'économies de personnel et de sous-investissement, le réseau ferroviaire est devenu de plus en plus dangereux, et le nombre d'accidents de trains n'a cessé de croître ces dernières années.

Juste après l'accident, le patron de la SNCB affirmait qu'il ne s'agissait pas d'un problème technique mais d'une erreur humaine. Au lieu de chercher les vraies responsabilités, certains politiciens et journalistes ont commencé à spéculer sur d'hypothétiques dissensions entre deux aiguilleurs flamand et wallon. Le fait est qu'ils n'ont pas pu se comprendre pour faire stopper les trains parce qu'aucun d'eux ne comprenait la langue de l'autre.

Mais cet accident est d'abord imputable à l'absence de moyen de communiquer avec les conducteurs de trains sur cette ligne secondaire... L'équipement était paraît-il prévu... mais pour le mois de mai ! De plus la liaison entre les postes d'aiguillage les plus proches était en panne. Et comme cette zone est à la frontière entre la Flandre et la

Wallonie, le basculement d'un poste de régulation à l'autre et la différence de langue ont contribué à ce que la demande de coupure de courant pour bloquer les deux trains arrive quelques secondes trop tard.

Un conducteur a effectivement brûlé un feu rouge. Mais les responsables de la SNCB n'ont rien fait pour qu'une telle erreur ne se transforme pas en catastrophe, alors que les moyens techniques existent depuis longtemps, comme les freins automatiques en cas de franchissement de feu rouge. Mais comme cette ligne n'est pas fréquentée par les hommes d'affaires, sa mise aux normes a traîné, comme pour de nombreuses autres lignes secondaires du pays.

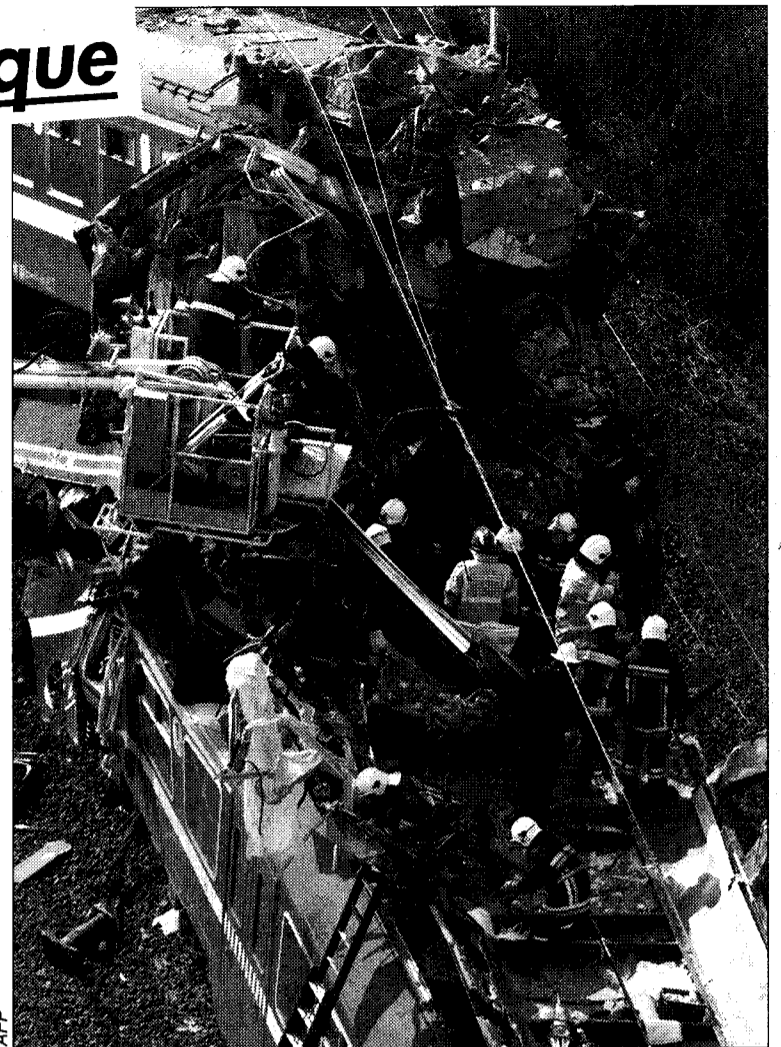
En plus du manque de moyens techniques, il y a un manque de personnel.

Les conducteurs sont sur-

chargés de travail, ils ont 600 000 jours de congé à récupérer. La SNCB devait engager 3 000 agents de plus cette année, mais elle s'est contentée de 600 conducteurs, faute de budget. Les formations des conducteurs sont rognées de 18 à 12 mois. Et aucune formation linguistique n'est envisagée pour la majorité des agents, alors que la SNCB pourrait encourager le bilinguisme en généralisant des formations payées.

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement en place a décidé de continuer de laisser les chemins de fer se dégrader.

Depuis des semaines se discutait le budget décennal de la SNCB. Il était l'objet des affrontements habituels entre politiciens flamands et wallons, et, au sein des wallons, entre ministres socialistes et ministres



AFP

Verts. Finalement, la ministre Verte en charge des transports a perdu la partie et s'est fait partiellement dessaisir du dossier, ce qui devient une habitude car c'est la troisième fois qu'un ministre Vert se voit publiquement retirer une partie de ses prérogatives par le Premier ministre libéral.

Quant aux menaces des Verts de quitter le gouvernement si un budget suffisant n'était pas alloué à la SNCB, elles n'ont pas été mises à exécution, alors que le budget annoncé est inférieur à leurs exigences minimales.

Le gouvernement a décidé d'attribuer 677 milliards de francs belges, mais tout indique que c'est bien insuffisant pour faire face aux besoins.

D'autre part, le gouvernement prépare la privatisation en annonçant qu'il faut envisager des ventes d'actifs de la SNCB,

avoir recours au leasing et créer des filiales avec ouverture au capital privé. La ministre des Transports Verte wallonne, Isabelle Durant, qui est contre, jure que le service public n'est pas mis en cause. Mais le ministre libéral flamand DeWael se vante déjà « *du pas important* » fait vers la privatisation.

Quant aux syndicats de cheminots, ils ont été évincés du conseil d'administration de la SNCB. Ce n'est pas qu'ils étaient particulièrement contestataires sur le plan des effectifs, des conditions de travail et des salaires. Mais parce qu'ils risquent de faire obstacle à la remise en cause de la situation actuelle, on les écarte.

Mais les intérêts des appareils peuvent peut-être rejoindre le profond mécontentement des cheminots pour des actions dans les semaines qui viennent.

France Télécom

L'ENVERS DU DÉCOR DE LA VIE.COM

Le service chargé de la vente des actions de France Télécom se situe à Lognes, une des communes de Marne-la-Vallée, dans l'Est parisien. Il réunit une centaine de personnes, dont l'activité est celle d'un centre d'appels - c'est-à-dire d'un de ces nouveaux services en pleine expansion, où le personnel est regroupé pour répondre aux appels aiguillés vers lui depuis l'ensemble de la France. La proportion de personnes ayant le statut de fonctionnaire y est très

faible, la majeure partie du personnel étant composée de CDD ou d'intérimaires qui changent souvent. C'est un personnel à 90% féminin.

Nous sommes soumises aux règles des centres d'appels. On voudrait que nous soyons flexibles, que nous respections le «juste-à-temps», la «qualité totale», avec un esprit de «responsabilisation et d'autonomie».

Tout cela est contrôlé en permanence. Tous les appels sont identifiés et leur origine est

connue. Ils sont surveillés par un superviseur, qui est là pour nous rappeler de ne pas oublier de dire «de la part de France Télécom» ou «*Excellente journée de la part de France Télécom*». Et s'il nous arrive d'être agressées verbalement au téléphone par certains clients, nous devons encaisser sans rien dire d'autre que les mêmes ritournelles!

Le rythme des appels et le travail répétitif font que des employées sont prises de malaise ou de crises, ne pouvant plus

supporter le stress que France Télécom leur impose. Il a même fallu improviser un espace sanitaire entre deux portes d'un couloir pour venir en aide à une de nos collègues. Et la responsable ne trouvait rien d'autre à nous dire que ce n'était rien...

Mais parfois la direction pense à nous. A l'occasion de la mise en vente des actions Orange, nous avons eu droit à des vraies... oranges. Mais, pas plus d'une par personne. Nous en avons même eu en peluche.

Depuis, vu le peu d'empressement des petits porteurs pour acheter des actions Orange, on cherche à nous trouver d'autres activités pour remplacer la vente des actions. Et cela ne facilite pas notre travail, puisque nous sommes obligées de traiter des appels de types différents, sans interruption entre les appels.

A trop presser les oranges, il pourrait y avoir de méchantes éclaboussures...

Correspondant LO

Technique Française
Nettoyage chez Renault

LES TRAVAILLEURS DÉJOUENT LES MANŒUVRES DE LEUR PATRON

Chez Renault, à Boulogne-Billancourt, le ménage est assuré par une entreprise sous-traitante, TFN (Technique Française Nettoyage).

Les conditions de travail des employés de TFN sont celles que connaissent tous les travailleurs des entreprises de nettoyage : effectifs insuffisants, horaires à la carte, salaires très bas... et une maîtrise méprisante. A Boulogne, les effectifs ont régressé au fil des années et des renégociations de contrats par Renault, régulièrement revus à la baisse. En 12 ans, TFN est la quatrième société employée par Renault. Aujourd'hui, ces travailleurs sont 55 à assurer l'entretien des surfaces immenses que représentent encore les bureaux de Billancourt. Cinquante cinq, et ils sont employés 3 ou 4 heures de travail par jour, voire moins.

Il y a environ deux mois, ils ont créé une section syndicale CGT, désigné une déléguée syndicale. La quasi-totalité des travailleurs se sont syndiqués. Un mois plus tard, ils faisaient une journée et demie de grève pour demander des coefficients et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, et de loin, mais c'était un début. A la suite de cette grève la direction de TFN a intensifié pressions et menaces vis-à-vis de certains travailleurs. Et dernièrement, elle est passée à l'attaque.

Elle a construit, avec l'appui actif de Renault, un scénario délirant, destiné à décapiter le syndicat, en menaçant la déléguée syndicale et un autre camarade, tous deux candidats CGT aux prochaines élections de délégués du personnel : une chef d'équipe, particulièrement honnie, prétendit avoir été physiquement agressée par eux ; elle se fit faire un arrêt de travail de 10 jours et porta plainte – mais cette pseudo-agression ne l'empêcha pas de revenir le jour même chez Renault où tout le monde put voir qu'elle se portait très bien ! Pour préparer la grande scène de l'agression, la

veille au soir, sept gardiens de Renault avaient été appelés par le responsable Renault du nettoyage, pour « constater » l'état d'ébriété d'un des deux camarades, censé avoir bu... alors qu'il finissait tranquillement et sobriement sa journée... TFN alla même jusqu'à demander à un gardien de faire venir la police de Boulogne sous prétexte qu'il risquait d'être dangereux ! Ce que le gardien refusa catégoriquement. But de toute cette machination : les deux camarades étaient convoqués mercredi 28 mars pour une sanction ; tout le monde savait que la direction de TFN visait leur licenciement.

Devant cette farce grossière, les travailleurs de TFN se sont mis en grève immédiatement, le vendredi 23 mars, exigeant l'annulation des convocations et décidés à obtenir le plus vite possible la mutation de la chef d'équipe détestée. De leur côté, de nombreux travailleurs de Renault signaient une pétition de soutien.

Mardi matin, la grève continuait, et trois responsables de TFN se rendaient dans les locaux de la CGT Renault, pour y rencontrer les deux camarades « inculpés », un délégué central CGT de TFN et deux délégués de la CGT Renault. Mais ils ne s'attendaient pas à rencontrer l'ensemble des grévistes qui participèrent à la séance ! Les directeurs de TFN en ont entendu des vertes et des pas mûres, les grévistes ont vidé leur sac. Six heures plus tard, la direction de TFN reculait : elle annulait les convocations de mercredi et annonçait la mutation de la chef d'équipe.

Pour les grévistes de TFN, c'est une victoire, que partagent les salariés de Renault. D'autant que le jeudi 29 mars, la direction de TFN connaissait un nouveau revers : une plainte qu'elle avait déposée en justice pour tenter de faire annuler les prochaines élections de délégués a été déclarée irrecevable par la juge.

Une claque, et, comme tout le monde l'espère, pas la dernière !



Manifestation à l'appel de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, en novembre 1998.

Amiante : CHRONIQUE D'UNE HÉCATOMBE ANNONCÉE

Le nombre de cancers dus à l'amiante serait « bien plus élevé que ne le laissent penser les différentes estimations avancées jusqu'à ce jour par les épidémiologistes français », selon une enquête du *Point*. Les chercheurs de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) estimaient qu'en 1996 il y avait eu 1 950 cancers de la plèvre et du poumon dus à l'amiante. L'estimation serait pour 1998 de 3 500.

Cette augmentation ne reflète pas seulement des méthodes de calcul différentes. Les estimations de l'Inserm reposent en effet sur le nombre de décès déclarés comme dus à l'amiante, alors que celles dont fait état le *Point* proviennent de données liées aux motifs d'hospitalisation dans les établissements publics et privés. Mais les spécialistes déclarent ces chiffres tout à fait vraisemblables.

Enfin l'enquête montre que le fléau atteint un périmètre de personnes bien plus large qu'on ne le pensait au départ. Aux ouvriers des usines de production et de transformation de l'amiante, qui en ont

été les premières victimes, s'ajoutent ceux qui ont utilisé ce matériau ou qui ont travaillé dans des locaux qui en contenaient. Ainsi, plus du tiers des victimes sont des femmes. Par ailleurs, les cas de victimes de moins de 40 ans semblent se multiplier.

Ce que les différentes enquêtes ne soulignent pas assez, c'est que si on ne sait pas encore soigner ces cancers, on en connaît depuis longtemps la cause. Déjà en 1935, les effets cancérigènes de ce matériau avaient été signalés. A l'époque l'amiante était relativement peu employé. Mais le principe de précaution aurait voulu que son usage et, du coup, le travail sur ce matériau soient interdits.

Mais ses caractéristiques techniques et surtout son faible coût (donc son fort rapport pour les sociétés productrices) ont au contraire fait qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale il a été introduit dans des milliers de produits, allant des plaquettes de freins aux revêtements de sol, en passant par les isolants thermiques, les joints en caoutchouc et toutes les variétés de Fibrociment. On

le qualifiait alors de « minerais magiques ».

Tant que seuls les ouvriers de production en mouraient, la société capitaliste fermait les yeux et estimait que c'était la rançon du progrès, en quelque sorte. C'est seulement quand des secteurs entiers de la population se sont inquiétés et mobilisés, dans les années 1970, que l'amiante a été soumis à une réglementation spéciale et, petit à petit, que son utilisation a été écartée.

Il a fallu attendre janvier 1997 pour que la fabrication, l'importation et la plupart des usages de l'amiante soient interdits en France. Du coup un demi-siècle d'usage massif de ce matériau-poison va sans doute faire 100 000 morts d'ici 2025, selon les estimations admises, qui pourraient être révisées à la hausse.

Les fibres d'amiante sont certes un danger mortel pour l'organisme. Mais c'est la soif de profits qui, en se servant de cette arme, a, et en toute connaissance de cause, provoqué cette hécatombe.

Vincent GELAS



IL ÉTAIT MINUIT CINQ À BHOPAL

de Dominique Lapierre
et Javier Moro

Au cours de la nuit du 2 au 3 décembre 1986, une cuve de MIC (méthyl isocyanate) explosait dans l'usine de fabrication d'insecticide appartenant au trust de l'Union Carbide, construite dans la ville de Bhopal, la capitale d'un Etat situé en plein cœur de l'Inde.

Des gaz extrêmement toxiques, dont l'acide cyanhydrique, se répandaient dans la ville tuant en une seule nuit entre 16 000 et 30 000 personnes. On ne saura jamais combien exactement, car des milliers de familles des bidonvilles, non recensées, ont entièrement disparu. 500 000 personnes ont été gravement blessées et gardent encore aujourd'hui des séquelles invalidantes comme des difficultés respiratoires, une vision nulle ou déficiente, des troubles psychologiques.

Les deux auteurs du livre *Il était minuit cinq à Bhopal* ont enquêté pendant plusieurs années pour reconstituer les circonstances, l'enchaînement des faits et les conséquences de cette catastrophe. Ils ont interrogé des centaines de personnes :

ouvriers, techniciens, cadres, directeurs de l'usine et de la multinationale américaine mais aussi habitants de la ville et des bidonvilles bâtis sous les murs mêmes de l'usine. Leur récit raconte toutes les décisions qui ont abouti à la catastrophe, depuis celle de fabriquer un insecticide destiné à protéger des ravageurs la production agricole du pays, jusqu'à celle de désactiver les systèmes de sécurité de l'usine, en passant par la décision forcée de paysans ruinés, contraints d'émigrer vers l'un des bidonvilles qui sera parmi les plus touchés par les gaz mortels. Cette histoire reconstituée ressemble donc à la chronique d'une catastrophe annoncée.

Le récit montre que si la technique peut faire des

prouesses, le fonctionnement normal du capitalisme aboutit à exiger des économies criminelles. Le groupe considérait qu'il ne gagnait pas assez d'argent avec la fabrication de cet insecticide. Il a donc été décidé d'économiser sur la sécurité, sur le personnel et sa formation, ce qui ne pouvait qu'aboutir à la catastrophe de 1986. Le livre montre aussi les méfaits du secret industriel. Malgré les discours, aucun des médecins ni des responsables ne savait quels gaz pouvaient se former ni même qu'ils étaient mortels.

Les épisodes du récit s'enchaînent en faisant monter la tension vers la catastrophe. Tous les acteurs sont connus dans leur vie quasi quotidienne. On voit le piège se refermer sur eux et ce n'est pas la fatalité qui est à l'œuvre. Ce n'est pas la technique qui est en cause, mais le système capitaliste avec ses choix économiques qui est responsable.

La description de tout ce qui gravite autour de cette usine dangereuse est percutante et les auteurs savent faire partager l'émotion qu'ils ressentent devant ce drame dû à des choix économiques odieux. Cependant, comme dans

d'autres récits de Dominique Lapierre, auteur de *La cité de la Joie*, il exprime son admiration devant la débrouillardise, l'aptitude à vivre dans la misère tout en gardant le sens de la fête et de la solidarité. Il inscrit cette aptitude en grande partie sur le compte de la mystique religieuse, hindouiste, musulmane ou chrétienne, qui aideraient à supporter la misère. La religion, toutes les religions restent bien en effet un « opium du peuple », selon l'expression de Marx, parmi les plus efficaces. Et les auteurs s'étendent d'ailleurs plus sur les coutumes religieuses que sur le combat mené par des syndicalistes de l'usine de Bhopal, dont on n'apprend pas grand-chose. Visiblement, cela ne les intéresse pas. Il reste que ce livre est révoltant et enthousiasmant et qu'il démontre combien il y a urgence pour l'humanité de se débarrasser du système capitaliste afin de pouvoir utiliser les techniques les plus modernes en toute sécurité.

Maryse DUJARDIN

Il était minuit cinq à Bhopal, de Dominique Lapierre et Javier Moro, Editions Robert Laffont, 440 pages, 139 francs.

TRAFFIC de Steven Soderbergh

Le « trafic » de ce film, c'est le commerce de la drogue, de part et d'autre de la frontière américano-mexicaine. Dans un va-et-vient entre trois lieux, une grande ville du nord des USA, le Mexique et la frontière, on en voit les différents aspects, et les personnages mêlés à ce trafic.

Aux USA, le personnage incarné par Michael Douglas vient d'être nommé par le président à la tête de la lutte contre la drogue. Les politiciens lui prodiguent des conseils pas vraiment désintéressés. Mais pendant ce temps sa propre fille bascule dans la toxicomanie, et tout « Monsieur Drogue » qu'il soit, il s'avère totalement désespéré. Incapable de l'empêcher de s'enfoncer, il se lance à sa recherche dans les ghettos pauvres, aussi perdu qu'il importe quel père de famille.

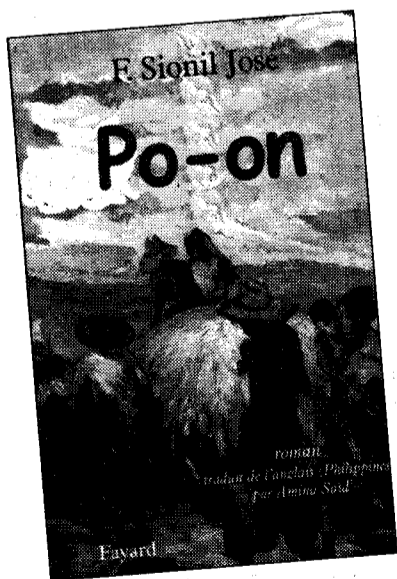
Du côté mexicain, ce sont les grossistes, les « cartels » qui commercialisent la drogue. Deux petits policiers qui croient lutter contre ceux-ci intègrent à leur corps défendant l'équipe d'un inquiet général, chargé officiellement de mener la lutte. Ils s'aperçoivent peu à peu que celui-ci n'est que l'instrument d'un cartel contre un autre. Toutes les arrestations dans lesquelles il les implique n'ont d'autre but que de faire place nette.

Enfin, entre les deux pays, il y a la frontière, où ceux qui contrôlent le passage de la drogue font fortune. L'un d'eux venant d'être arrêté, sa femme découvre que les honnêtes affaires dont il lui avait parlé n'étaient que la face émergée de l'iceberg. Le seul but de ces entreprises était de blanchir l'argent sale. Elle se remet cependant vite, et reprend à son compte les trafics de son époux, histoire de conserver son compte en banque garni et sa belle villa.

A travers ces trois histoires qui s'entrecroisent, le film met en scène les différents personnages impliqués dans cette industrie de la mort. Il essaie de le faire de manière réaliste, et c'est ce qui en fait l'intérêt.

D. M.

PO-ON de Francisco Sionil José



Ce roman débute alors que l'archipel des îles Philippines est colonisé par l'Espagne depuis trois siècles.

A la fin du 19^e siècle, dans le petit village de Po-on, dans l'une de ces îles, une famille de paysans s'échine sur des

terres appartenant, comme toute l'île, à un ordre religieux espagnol. L'exploitation est impitoyable. Qui détourne un peu de riz, ou même est seulement soupçonné de vol est cruellement puni et mutilé. Lorsque le rendement est insuffisant, les paysans sont expulsés loin des terres qu'ils ont arrachées à la forêt et péniblement mises en valeur.

Après un geste de révolte, un vieux paysan, sa famille et ses proches doivent fuir la répression. Poursuivis par la « garde civile », certains périssent dans une nature hostile

tandis que d'autres atteignent de nouvelles terres où ils espèrent recommencer une autre vie.

L'installation des paysans dans leur nouveau village coïncide avec un tournant de l'histoire des Philippines. Les îles changent de maître et passent sous contrôle américain. A cette époque, toute une bourgeoisie locale souhaitait échapper à la tutelle espagnole. La guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne à propos de Cuba fournit l'occasion. Alors que l'escadre américaine détruisait la flotte espagnole au large de

Manille, les républicains philippins proclamèrent l'indépendance « sous la protection de la puissante et généreuse nation nord-américaine »... qui ne tarda pas à démontrer qu'elle était certes très puissante mais contre les peuples, tout comme les occupants espagnols précédents. Après s'être fait céder les Philippines par l'Espagne, les Etats-Unis envoyèrent un corps expéditionnaire de 126 000 hommes qui reprit le territoire aux républicains, avec des méthodes qui avaient fait leurs preuves dans les guerres contre les Indiens. 200 000 Philippines périrent

dans cette guerre sanglante et inégale.

Le roman de F. Sionil José n'évoque l'enchaînement de tous ces événements qu'à travers les échos très assourdis qui parviennent à la communauté paysanne, qui a tôt fait de découvrir que les exactions des nouveaux conquérants n'ont rien à envier à celles de leurs prédécesseurs espagnols.

Le roman dépeint de façon intéressante la vie des paysans philippins, leur combat incessant pour arracher de quoi se nourrir à la terre et à leurs oppresseurs, ainsi que les colonisations successives.

Daniel MESCLA

Po-on de F. Sionil José, Editions Fayard, 366 pages, 138F

Israël-Palestine

LA POLITIQUE DU PIRE



Un jeune colon juif religieux tente d'interdire à un Palestinien de pénétrer dans un centre commercial à Hebron, après la mort d'une fillette juive trois jours auparavant.

Jamais, depuis six mois que dure la « seconde Intifada », les affrontements n'ont été aussi meurtriers entre l'armée israélienne et les Palestiniens, et le nombre des morts augmente sans cesse et approche des cinq cents.

Ce qui a particulièrement ravivé la tension, c'est la mort d'une fillette israélienne de dix mois qui a été tuée par un tireur palestinien, près d'une maison de la colonie juive d'Avraham Avinou, située dans la ville arabe de Hébron. C'est abominable, même si le tireur a voulu ainsi venger les dizaines d'adolescents palestiniens tués par l'armée ou les colons israéliens. Mais les parents de la gamine avaient emmené celle-ci vivre – et mourir – dans une zone qu'ils savaient dangereuse. Ils font partie de ces quelques dizaines de familles qui ont choisi de s'installer dans une ville peuplée de cent mille Palestiniens, où la présence de colons juifs intégristes est une provocation permanente, et où leur protection nécessite la présence constante de l'armée israélienne. Provocation encouragée par Sharon qui a déclaré que la colonie juive en question était là « pour toujours ».

D'ailleurs, il y a bien d'autres crimes envers les enfants. Ainsi un gamin palestinien de quatre ans souffrant de problèmes cardiaques est mort à la suite de l'empêchement, par les autorités israéliennes, de se rendre en Egypte, où on devait l'opérer. Et cette fois il ne s'agissait pas du geste d'un tireur, peut-être incontrôlé, mais de l'attitude réfléchie des représentants de l'Etat hébreu.

Le renforcement de la répression

Pendant que les affrontements meurtriers et les attentats continuent de plus belle, le gouvernement Sharon met en place sa politique répressive, conforté par le soutien affiché de la nouvelle administra-

tion américaine. A vrai dire pour la population palestinienne il n'y a pas grand-chose de changé par rapport au gouvernement précédent du travailliste Barak. C'était la répression, cela reste la répression. Et d'ailleurs le dirigeant travailliste, qualifié de « colombe », Shimon Pérès, appuie à fond le durcissement actuel. Ceux qui cherchent une différence entre la gauche travailliste et la droite israéliennes auront de plus en plus de mal à la trouver.

La politique de bouclage des territoires occupés par Israël s'est encore durcie, avec pour conséquence une misère plus terrible que jamais pour les Palestiniens. Le manque de tout, de travail, de nourriture, d'eau, de soins, de médicaments, et... d'espoir, est voulu par les dirigeants israéliens. Il s'agit de contraindre au découragement et au départ le maximum de Palestiniens. Seulement où pourraient-ils aller ? Et de toute façon ceux qui restent n'ont qu'une envie, celle de se venger de leurs oppresseurs.

L'armée israélienne a accentué sa pression sur l'Autorité palestinienne en bombardant la garde personnelle de Yasser Arafat, faisant des morts et des blessés. Et, en outre, en viola-

tion des accords sur l'autonomie palestinienne de certains secteurs, l'armée israélienne est allée y arrêter quelques cadres palestiniens accusés de terrorisme. Les dirigeants israéliens qualifient maintenant couramment Arafat et l'Autorité palestinienne de terroristes, et voudraient qu'Arafat fasse la police pour le compte des Israéliens. Mais cela fait déjà pas mal de temps qu'Arafat contrôle de moins en moins la situation et, le voudrait-il, qu'il ne pourrait plus empêcher des Palestiniens de tirer sur des colons juifs ou de poser des bombes en Israël même, et encore moins aux adolescents de lancer des pierres.

la sécurité israélienne menacée... par les colonies

Pour commencer à résoudre cette question il faut

draît que les Israéliens abandonnent leurs colonies en Cisjordanie et à Gaza. Sharon a bien annoncé qu'il n'y en aurait plus de nouvelles, mais qu'en revanche celles qui existent déjà... pourraient s'agrandir !

C'est ainsi que la colonie juive d'Har Homa, entre Jérusalem et la ville arabe de Bethléem, vient de recevoir l'autorisation d'ajouter 2 800 logements aux 2 334 déjà en cours de construction. Il s'agit de ceinturer Jérusalem de quartiers juifs afin d'empêcher un éventuel partage de la ville à l'avenir, les quartiers arabes étant ainsi entièrement encerclés.

Cela ajoute une nouvelle provocation à toutes celles que les Palestiniens ont déjà dû supporter. Sharon aura beau renforcer la répression et accentuer le dénuement des Palestiniens, il n'a aucune solution : jamais les colonies juives en Cisjordanie et à Gaza ne pourront vivre normale-

ment et pacifiquement. Il faudra pour assurer leur – relative – sécurité la présence permanente des troupes israéliennes. Certes les Israéliens peuvent tenir longtemps, mais pas éternellement malgré les rododontades de Sharon.

Et même si les Israéliens ont eu beaucoup moins de victimes que leurs adversaires, ils comptent quand même plus de soixante-dix morts. Sharon a annoncé que le rétablissement de la sécurité (pour les Israéliens s'entend) « ne se fera pas du jour au lendemain », et le ministre de la Sécurité intérieure dit que « cela prendra des semaines, sinon des mois... » En effet, et cela fait même... des années que ça dure !

Malgré leur écrasante supériorité technique et militaire, les Israéliens se sont enfoncés dans une impasse, et cela, même le « faucon » Sharon n'y peut rien.

André VICTOR

LES TRIBULATIONS D'UN AVION AMÉRICAIN EN CHINE

Un avion-espion américain qui volait au-dessus de la mer de Chine méridionale a été intercepté par deux chasseurs chinois. L'affaire s'est mal passée, il y a eu collision à 104 kilomètres des côtes chinoises. Un des chasseurs s'est abîmé en mer, et on ignore ce qu'il est advenu du pilote. Quant à l'avion-espion, il a dû se poser en catastrophe sur l'île chinoise de Haïnan. Les Américains prétendent que leur avion volait au-dessus des eaux internatio-

nales, et les Chinois affirment qu'il était sur le point de pénétrer dans l'espace aérien chinois lorsque leurs chasseurs sont intervenus. Quoiqu'il en soit, à espion, espion et demi : l'avion bourré d'équipements de haute technologie est tombé entre les mains des Chinois, et les Américains aimeraient bien que leur espion ne soit pas espionné.

Les responsables américains déclarent que l'appareil effectuait « une mission de sur-

veillance de routine ». L'espionnage est une routine. Personne évidemment ne s'en étonnera : on sait bien que tout le monde espionne tout le monde.

Malgré tout, on aimerait bien savoir comment réagirait le gouvernement des Etats-Unis si un avion-espion chinois venait examiner leur territoire à une centaine de kilomètres de leurs côtes. Ou un avion lybien ? ou irakien ? Ou, pour être plus réaliste, si un avion-

espion cubain venait faire du lèche-USA à cent kilomètres de Miami ou de New-York ?

Mais la première puissance impérialiste du monde, qui possède par ailleurs une ribambelle de satellites militaires, espions eux aussi, considère qu'elle a parfaitement le droit de surveiller tous les autres, sans que la réciproque soit vraie. C'est l'œil de « Big Boss ».

A. V.